

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Dimanche 11 Avril 2021 / N° 1084 Prix : 20 DA

OFFRE DES OPPORTUNITÉS PROMETTEUSES
LOCAL ET INTERNATIONAL

TRANSFORMATION DES DATTES:
une filière émergente
dans l'attente
de l'amélioration
du cadre juridique

P 06

Commerce et Ramadhan

Les autorités
privilégient
le commerce
de proximité

Durant le Ramadhan



PRÉVISION DE DÉSTOCKAGE
DE PLUS DE 10.000 T
DE POMME DE TERRE

P 07

PRODUCTION NATIONALE

LE MÉDICAMENT

AU CŒUR DE TOUTES LES ATTENTIONS

Djaahoub affirme

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE FIGURE DANS "LES
OBJECTIFS STRATÉGIQUES" DE LA POLITIQUE NATIONAL

P 04

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Dimanche 11 Avril 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Lundi 12 Avril 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28

Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

Don
de sangUne application numérique
pour recruter des bénévoles

Le don de sang a baissé de manière sensible à Alger en 2020, selon l'Agence nationale du sang. Ce geste noble qui sauve des vies humaines est en voie de disparaître dans cette grande ville, laquelle enregistrait un engouement de donateurs avant la pandémie. La crise sanitaire a eu un impact négatif sur la collecte du sang. Les bénévoles se font rares et les poches du précieux liquide aussi. La pandémie de Covid-19 a perturbé la vie des Algériens, contraints à modifier leurs habitudes quotidiennes. Pis encore, elle a frappé fort à tel point qu'il est parvenu à effacer les bons gestes, faisant partie des convictions et des croyances. Il faut dire que le virus a créé un état de psychose, de doute, d'incertitude ajouté au confinement et à la distanciation physique, rendues obligatoires pour la prévention contre le coronavirus qui a fait des victimes. L'Agence nationale du sang estime le recul des dons de sang à Alger, durant l'année précédente, à 13%. Le nombre de poches de sang collectées, d'après l'ANS était quant à lui évalué à 569.000 en 2020.



Ambition de Condor à l'horizon 2025

Exporter pour 200 millions de dollars/an

La société algérienne Condor Electronics, spécialisée dans l'industrie électronique et électroménagère, ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires annuel à l'export de 200 millions de dollars à l'horizon 2025, a indiqué à Alger son responsable de l'exportation, Sami Mohamadi. Intervenant à l'occasion de l'organisation d'une conférence/exposition sous le

thème «Promotion des échanges intra-africains», à laquelle ont assisté les ambassadeurs et attachés économiques de 22 pays africains représentés en Algérie, M. Mohamadi a précisé que Condor a pour objectif d'augmenter à 20% son chiffre d'affaires à l'exportation, par rapport à son chiffre d'affaire global, pour atteindre les 200 millions de dollars d'ici 2025. Il a souligné que Condor a réalisé 80

millions de dollars d'exportation durant les trois dernières années. Le responsable de Condor a fait savoir que les investissements cumulés de l'entreprise ont atteint les 400 millions de dollars à fin 2020, pour un chiffre d'affaires de plus de 34,3 milliards de dinars, avec une capacité de production qui avoisine les 3,5 millions d'unités par an.

Le FMI et la Banque
mondiale envisagent de
tenir leurs réunions
d'automne

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale envisagent de tenir "en personne" leurs réunions d'automne mais probablement dans un format réduit, a indiqué jeudi la directrice générale du FMI. "Si l'on prend les projections en matière de vaccination, cela nous donne une chance de pouvoir réunir nos membres", a déclaré Kristalina Georgieva, lors d'une conférence de presse. C'est en tout cas pour l'heure, le "scénario de base" et "notre projet" pour octobre, a-t-elle expliqué. Mais la dirigeante du FMI ne croit pas que ces réunions puissent alors avoir l'ampleur qu'elles avaient avant la pandémie quand elles rassemblaient plus de 10.000 participants. Au printemps dernier, face à la propagation du nouveau coronavirus à travers le monde, le FMI et la Banque mondiale avaient été contraints d'organiser leurs traditionnelles réunions en mode complètement virtuel. C'est de nouveau le cas cette semaine. "Bien sûr, cela va dépendre des développements de la pandémie", a-t-elle insisté. "Si on m'avait dit, le 13 mars de l'année dernière, qu'aujourd'hui, nous travaillerions encore en virtuel, je ne l'aurais pas cru", a-t-elle confié. "Donc je peux seulement dire que notre projet est de tenir les réunions en personne en octobre", a-t-elle dit.

COVID-19

«La situation est stable»

Le ministre a souligné que «grâce à ses efforts et sacrifices, l'Algérie s'est hissée à un niveau enviable en matière de lutte contre la Covid-19, au moment où les chiffres de la pandémie ont flambé un peu partout dans le monde, la situation est plutôt stable chez nous». «Toutefois, il ne faut surtout pas laisser ces efforts et sacrifices partir en vain, en restant vigilants et en maintenant les mesures de protection et gestes barrières, les choses vont s'améliorer dans le temps». Le ministre a visité plusieurs structures sanitaires, dont le projet de l'hôpital des grands brûlés situé à la cité «USTO». Cet édifice a accusé plusieurs années de retard. La pose de sa première pierre a eu lieu en 2006 et sa réception est prévue en fin mai 2021. Cependant, il a relevé quelques malheurs, comme l'emplacement des fenêtres dans les chambres qui donnent sur des couloirs ou les équipements des blocs opératoires qui devaient être plus modernes, soulignant que «d'autres édifices du même genre sont programmés dans le centre et le sud du pays»..

CONSTANTINE

Ouverture de la Maison de
la créativité

Les structures du secteur de la culture de la wilaya de Constantine ont été renforcées par l'ouverture samedi d'une Maison de la créativité située au centre-ville, lors d'une cérémonie présidée par le wali Ahmed Abdelhafid Saci. Aménagée au siège de la Medersa, un établissement relevant auparavant du secteur de l'enseignement supérieur, la Maison de la créativité est considérée comme une annexe de la Maison de la culture Malek Haddad, a précisé la directrice de cette structure culturelle Amira Deliou. Située dans la rue Larbi Ben M'hidi, cette structure est destinée à la dynamisation des activités culturelles, tout en contribuant à la promotion de ce secteur à l'échelle locale, a indiqué dans ce contexte la même responsable. L'ouverture de cette structure a été marquée par l'inauguration par le chef de l'exécutif local d'une exposition dédiée à la distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger, dont la fête traditionnelle est prévue au mois d'avril de chaque année.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE D'ÉDITION

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPT. NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

EMPLOI DANS LE SUD

Engouement pour l'agriculture

L'agriculture constitue actuellement un secteur très générateur d'emplois, un vecteur de richesse, un partenaire important du développement économique capable de permettre à la région de se soustraire progressivement à la dépendance alimentaire des régions du Nord lorsque l'on sait que la wilaya de Béchar compte une superficie totale de foncier agricole de 49.143,45 hectares, dont plus de 6.000 ha mis en valeur. Les filières phénicienne, oléicole et arboricole fruitière, au côté de l'élevage, constituent essentiellement des créneaux de développement économique de la région et par conséquent un atout majeur pour une absorption progressive du chômage. Aujourd'hui et bien plus que jamais, la nécessité de développer des activités économiques, essentiellement à travers



les zones d'ombre les plus touchées par le taux de chômage, s'avère bien plus qu'urgente, compte tenu de cet engouement de la part des jeunes sans emploi pour l'agriculture et les potentialités agricoles, entre périmètres mis en valeur et disponibilités hydriques. Au côté de l'élevage, l'agriculture demeure la mieux

désignée pour une redynamisation du développement économique de la région, et ce, par la création de nouvelles exploitations agricoles, un investissement et un accompagnement et un soutien permanents des différents projets et surtout un assainissement du foncier agricole, un traitement rapide des demandeurs d'investis-

sements, l'état ayant déjà pris en charge le volet habitat (attribution d'aides financières à la construction de logements ruraux), l'électrification rurale et le renforcement des infrastructures d'accompagnement. Par ailleurs, la nécessité de développer des activités économiques, dans le cadre d'une absorption progressive du chômage, demeure encore l'une des préoccupations omniprésentes des pouvoirs publics, notamment par le biais des différents dispositifs mis en place à cet effet, à savoir L'Ansej, Cnac, Angem et Anem. Si ce dernier créneau a réussi au cours de la dernière décennie à financer plus de 1.500 projets de différentes activités, qui ont généré plus de 3.000 emplois directs pour un coût de plus de 4 milliards de dinars, sa marge de manœuvre quant au placement des jeunes demandeurs d'emploi

s'est vue restreinte uniquement au secteur économique, le secteur administratif étant pour l'instant saturé. Par ailleurs, le marché du travail local aurait plutôt tendance à favoriser, en milieu urbain, les spécialités des travaux publics, du bâtiment, de l'installation du gaz et de la maintenance du froid, compte tenu de la spécificité de la région et de la demande des opérateurs économiques. Pourtant, l'ouverture de petits projets aux jeunes chômeurs, dans le cadre de la réinsertion des jeunes et l'absorption du chômage permettrait de concourir à une réduction, aussi minime puisse-t-elle, du taux de chômage dans la région et œuvrer dans le sens de la politique de la relance économique mise en œuvre par le chef de l'État, précisément dans son volet de travail.

PRODUCTEURS DE LAIT/MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Rencontre technique la semaine prochaine

Une rencontre technique des différents acteurs concernés par la production de lait et dérivés et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural devrait avoir lieu la semaine prochaine, a indiqué, jeudi dans un communiqué, la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA). Cette rencontre a été prévue lors d'une audience, tenue jeudi, dans laquelle le président de la CIPA, Abdelwahab Ziani, a été reçu par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Hamid Hamdani, selon le communiqué. Organisée dans le cadre de la poursuite du traitement du dossier de la filière lait et en concertation avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, la rencontre s'est déroulée en présence du président de la Fédération de l'Agroalimentaire, de l'Agriculture et de la Pêche de la CIPA, Rabie Ould Arbi, et du vice-président de la filière lait de la CIPA, Mourad Bouzekrini. Les discussions ont porté sur les différentes préoccupations des transformateurs de lait, notamment «l'augmentation de tous les intrants qui viennent greffer le prix du lait qui est fixé par un décret interministériel à 23,20



DA sortie usine», ajoute la même source. Ce constat plutôt «négatif» empêche tout développement de la filière, dont le lait combiné (LPC), qui figure comme étant l'élément principal des contraintes rencontrées par les transformateurs lesquels sont contraints de respecter le prix administré du sachet de lait à 25 DA, estime la CIPA. Ainsi, explique le document, les transformateurs sont «tous unanimes» pour le développement de la production nationale de lait cru à condition que les pouvoirs publics soient attentifs aux contraintes et trouvent des solutions «urgentes», surtout à l'approche du

mois sacré de Ramadhan. Tenant compte des préoccupations des transformateurs, selon le communiqué, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, en accord avec la CIPA, prévoit l'organisation, la semaine prochaine, d'une rencontre technique réunissant les différents acteurs concernés par la production de lait et dérivés. A l'issue de la rencontre entre le ministre et les membres de la CIPA, «les deux parties sont confiantes quant à la mise en œuvre des solutions équitables et définitives pour la filière lait», assure la CIPA.

AMINE.R

SOLIDARITÉ RAMADHAN À BOUMERDÈS

30 000 familles nécessiteuses recensées

Cette année, le mois du Ramadhan est attendu avec beaucoup d'appréhension par les familles boumerdassienne qui vivent dans la précarité. Le pouvoir d'achat des citoyens est fortement usé par l'inflation et la régression du niveau de vie. «Alors, que dire des familles dans le besoin dont on croise certains membres en train de fouiller dans les bennes à ordures à la quête d'une pitance, se désolent un vieux monsieur. Un spectacle moins rare qu'auparavant.» Les pouvoirs publics avancent le chiffre de 30 000 familles recensées comme nécessiteuses. Le wali a annoncé sur les ondes de la radio de Boumerdès que «30% d'entre elles ont déjà perçu l'aide de 10 000 DA versées dans le cadre de la solidarité nationale». Les autres familles recevront cette

somme au cours de cette semaine, a précisé le chef de l'exécutif de wilaya. Deux dispositifs ont été mis en place pour mener à bien cette opération : les APC et la wilaya par le biais du Trésor public. Il a été également décidé de mettre à la disposition des donateurs, notamment les opérateurs économiques et autres âmes charitables, un compte de wilaya dont une commission assumera la gestion en direction des démunis en coordination avec les collectivités locales. «Il est question d'éviter l'octroi double, voire triple, à une même famille au moment où une autre n'a rien touché», a expliqué le wali. Par ailleurs et contrairement à l'année dernière, les restaurants de la Rahma que des bénévoles organisent et que des donateurs financent seront autorisés à

ouvrir dès le premier jour du mois sacré. Pour l'instant, ils sont 35 à avoir obtenu l'accord nécessaire de la part de la Direction de l'action sociale (Das). 7 autres restaurants pourront être autorisés après l'instruction du wali de proroger les délais de dépôt des demandes pour les retardataires. Toutefois, le chiffre officiel avancé ne correspond pas tout à fait à la réalité. Certaines familles, et elles sont de plus en plus nombreuses, préfèrent conserver l'anonymat même auprès des autorités locales de la mairie. La vocation rurale de la majorité des régions de la wilaya, avec une forte proportion d'enclavement en montagne, maintiennent des traditions de discrétion qui n'autorisent pas les épanchements auprès des responsables.

CNMA

Croissance du résultat net de 50% en 2020

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), a annoncé samedi avoir réalisé un résultat net de 1,8 milliards de dinars en 2020, en hausse de 50% par rapport à 2019, et ce, malgré la conjoncture sanitaire. Selon un communiqué de la CNMA, la mutualité a réalisé lors de l'exercice 2020, un chiffre d'affaire de l'ordre de 13 milliards de dinars, en conservant ainsi sa place de "leader" dans les assurances agricoles avec une part de 80 % du marché. La CNMA a consolidé également en 2020 sa place sur le marché des assurances dommages avec 12 % du chiffre d'affaires de ce secteur. Le bilan relève en outre une "nette amélioration" de la performance de la Caisse par rapport aux indices de références: la sinistralité a été maîtrisée et traduite par un rapport sinistre à prime de 51 % et une marge d'assurance nette à taux d'évolution de 33%. Le montant des placements dans le marché financier a atteint quant à lui près de 23 milliards de dinars, avec un produit financier de 828 millions de dinars, soit une évolution de 24% par rapport à l'exercice précédent.

La marge de sa solvabilité était "largement favorable" avec un taux d'évolution de 12 % comparativement à l'exercice 2019 et un taux de couverture des engagements de 249 % au titre de l'exercice 2020, ce qui "a conforté la solidité financière de ma CNMA et lui a permis durant l'exercice 2020 d'augmenter son capital social", a fait remarquer la même source. Le CNMA compte actuellement 67 caisses régionales de mutualité agricole (CRMA) dont 13 dans les régions du Sud et plus de 530 Bureaux locaux (BL) de proximité, ce qui lui "permet d'être très proche des populations éloignées et jouer pleinement son rôle d'assureur conseil de proximité". A titre d'exemple, les CRMA de la région Est comptent plus de 166 BL de proximité alors que dans la région Sud, le nombre BL de proximité dépasse les 77 bureaux (à Ain Salah, Bordj Badji Mokhtar...). Dans ce sens, la CNMA envisage d'ouvrir des CRMA et des BL dans les dix wilayas du Sud nouvellement installées, "ce qui permettra de créer une dynamique sur le pan économique ainsi que la création d'emplois pour les jeunes des régions du Sud". S'agissant de la stratégie mise en place par la CNMA dans son plan d'action 2020/2024, elle a pour ambition d'œuvrer pour le renforcement de la dynamique de croissance des activités de cette mutuelle et ce grâce à la modernisation de ses techniques d'assurances et la mise en place des produits assurances individuelles ainsi que par la mise en exploitation de nouveaux systèmes de gestion. Il est prévu également la mise en place de stratégie digitale de l'institution ainsi que sa contribution effective dans les programmes agricoles dont le Recensement des exploitations en tant que Sponsor Major de ce projet d'envergure nationale initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

DURANT LE RAMADHAN

Prévision de déstockage de plus de 10.000 t de pomme de terre

Une opération visant le déstockage de plus de 10.000 tonnes de pomme de terre, destinée à la consommation à l'échelle nationale, a été entamée, samedi à partir de Boumerdes, en vue de l'organisation du marché de ce produit de large consommation durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris d'un responsable auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. "Cette opération nationale est inscrite au titre de la mise en œuvre du programme du secteur, visant à réguler les produits de large consommation et à éviter la rareté, la spéculation et l'instabilité des prix de ce tubercule durant le Ramadhan", a indiqué à l'APS, le directeur central chargé de la régulation de la production agricole et son développement, Mohamed Kherroubi, à l'issue d'une action de déstockage d'une partie de ce stock ciblé, au niveau de la ferme "Haoouchine" de la commune d'Ouled Moussa (ouest de Boumerdes). Il a ajouté que cette opération, qui sera réalisée de façon progressive, suivant les

besoins de l'offre et de la demande au niveau de l'ensemble des marchés de gros et de proximité du pays, est la "3ème du genre, depuis le 15 mars dernier à la fin de la semaine écoulée. Une période ayant enregistré le déstockage de pas moins de 20.000 tonnes de pommes de terre, sur un total de 50.000 tonnes stockées", a-t-il fait savoir. Toujours selon M. Kherroubi, le déstockage de cette pomme de terre, récoltée à la fin octobre dernier et stockée en janvier 2021 en prévision de la période creuse (entre mars et fin avril), se fait en coordination avec 34 opérateurs conventionnés avec l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), à travers 14 wilayas du pays. Il a assuré, en outre, que le déstockage sera effectué "par étapes et de manière organisée, jusqu'à la fin du mois de jeune, suivant la demande du marché et des prix en cours, en vue d'éviter toute rareté du produit, et de préserver le pouvoir d'achat du citoyen", a souligné le même responsable. Parallèlement à

cette opération de déstockage, le marché national sera approvisionné progressivement, selon M. Kherroubi, "en pomme de terre précoce, dont la récolte a démarré en février passé au niveau des wilayas de Mostaganem, Skikda et Boumerdes, outre la pomme de terre d'arrière saison, récoltée dans le Sud", a-t-il indiqué. Le responsable a, également, signalé, au titre des efforts de garantie de la disponibilité de la pomme de terre, pour la saison agricole 2021/2022, "la culture d'une surface de pas moins de 130.000 ha de pomme de terre, à l'échelle nationale, dont il est attendu une récolte globale de pas moins de 50 millions de qx", selon les prévisions du secteur. "Les producteurs ont bénéficié de toutes les facilitations, du soutien financier et de l'accompagnement technique nécessaires pour la consécration de cet objectif", a-t-il assuré, par ailleurs. Actuellement les prix de la pomme de terre, à Boumerdes, oscillent entre 45 et 65 DA le kg, au niveau du marché de détail.

Un tourisme domestique de qualité campagne de nettoyage ciblant une quinzaine de sites touristiques

Le coup d'envoi d'une campagne de nettoyage d'envergure, ciblant une quinzaine de sites touristiques relevant de la wilaya frontalière d'El Tarf, a été donné par le wali, Harfouche Benarar, depuis la Place de l'Indépendance. Dans une ambiance festive, marquée par la participation de plus de 500 volontaires dont 260 agences de voyage venues de différentes wilayas du pays, cette vaste campagne de nettoyage a été lancée dans le but d'instaurer une "véritable culture environnementale" dans cette région frontalière, où tous les ingrédients indispensables (plages, forêts, lacs, montagnes, sites archéologiques) à un tourisme domestique de qualité sont réunis, a affirmé le wali. Aussi, il a exhorté tout un chacun à apporter sa contribution pour permettre à cette wi-

laya de l'extrême Nord-est du pays de connaître un essor dans ce domaine, de promouvoir le tourisme interne tout en œuvrant à préserver son charme discret et la propreté des lieux. Initiée par la direction locale du tourisme et de l'artisanat, cette campagne a suscité l'engouement des participants, constitués également de nombreuses associations à caractère environnemental et culturel, qui ont, aux côtés des représentants des directions concernées (forêts, CET, entreprise privée de nettoyage) créé une animation particulière au niveau de cette Place publique. S'inscrivant dans le cadre des préparatifs de la prochaine saison estivale, cette opération de nettoyage vise à réhabiliter les sites et lieux susceptibles de favoriser le tourisme interne, a souligné la directrice locale du tourisme Majda

Zenadi. La même source a fait savoir que différents sites seront touchés par cette campagne, dont la forêt et le Lac Tonga, les cités du FLN et 5 juillet, le moulin, la presqu'île, la plage El Mordjane, El Mellah, la plage la vieille Calle et la Grande plage dépendant de la daïra d'El Kala, ainsi que d'autres sites relevant des communes d'El Chatt et El Ayoun, notamment celui de ksar Lalla Fatma. Une visite guidée à travers les différents sites archéologiques et historiques de cette wilaya frontalière a été organisée au profit des participants qui auront aussi l'opportunité de contempler la beauté de la forêt récréative, sise à Guergour (daïra d'El Tarf), à l'occasion de cette campagne de nettoyage placée sous le slogan "El Tarf, la ville bleue et verte", a indiqué la directrice du tourisme.

BELHIMER

Le soutien l'Algérie aux questions justes une position constante qui "ne se soumettra à aucun chantage"

Le soutien de l'Algérie aux questions justes constitue "une position constante qui ne se soumettra à aucun chantage ni à aucune pression, quelle que soit la source", a affirmé le ministre de la Communication, Porteparole du Gouvernement, Ammar Belhimer. Dans un entretien accordé au site électronique "HuffPost Arabi", M. Belhimer a évoqué le soutien de l'Algérie aux questions justes à travers le monde, à l'instar de la question palestinienne qui, a-t-il dit, constitue "une position constante qui ne se soumettra à aucun chantage ni à aucune pression quelles que soient la nature et la source". S'agissant du refus par l'Algérie de la normalisation, M. Belhimer a rappelé que le Président Tebboune "est un homme de positions et de principes qui ne négocie pas les questions décisives, avec à leur tête la question palestinienne (...), refusant de chevaucher la vague de la normalisation". Cette décision "sou-

veraine et constante" reflète "la profonde conviction du peuple algérien" qui "ne se laissera pas influencer par celui qui a choisi la normalisation ni par celui qui en fait la promotion", poursuit le Porte-parole du gouvernement. S'agissant de l'ouverture de la voie à Israël qui prend pied dans le Maghreb arabe suite à la normalisation de ses relations avec le Maroc, M. Belhimer a tenu à préciser que cette normalisation est établie depuis des années. Ce qui s'est produit récemment n'est autre qu'une officialisation de cette relation. Pour ce qui est de l'Algérie, le ministre de la Communication a indiqué que ceux qui revendiquent la normalisation "sont conscients qu'ils ne sont pas capables d'exercer un chantage ou de l'affaiblir, aussi bien par la normalisation que par toute autre manœuvre malhonnête", et ce "tant que ce grand pays détient une armée nationale en accord avec les institutions restantes de l'Etat et en parfaite

harmonie avec le peuple qui la soutient inconditionnellement", a-t-il dit. Le ministre a réitéré le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie, envers laquelle sa position demeure "claire". "L'Algérie n'a eu de cesse de réaffirmer son soutien à tout accord convenu entre les parties au conflit dans le Sahara occidental en vue de mettre un terme à la guerre dans la dernière colonie en Afrique", a-t-il précisé. A une question sur les demandes incessantes du Maroc pour la réouverture des frontières entre les deux pays, M. Belhimer a tenu à rappeler que l'Algérie n'était pas responsable de cette situation. "La demande de la réouverture des frontières par les responsables marocains ne suffit pas, car ces derniers doivent avoir de bonnes intentions et prendre les mesures nécessaires pour cesser les atteintes et les crimes à l'encontre de l'Algérie aux frontières, notamment le trafic des armes et de la drogue".

DÉCHETS MARINS

La FAO et l'OMI lancent une initiative mondiale pour dépolluer les océans

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est associée à l'Organisation maritime internationale (OMI) dans le cadre d'une grande initiative qui s'attaque aux déchets rejetés dans le milieu marin, afin de dépolluer les océans de la planète, selon un communiqué de la FAO. Baptisé GloLitter, ce projet mis en œuvre par la FAO et l'OMI, est financé par le Gouvernement norvégien, par l'intermédiaire de son Agence de coopération pour le développement (NORAD), a indiqué la GAO dans un communiqué publié sur son site web. Le projet permettra d'aider les pays en développement à trouver des moyens de prévenir et de réduire les déchets marins, notamment les déchets plastiques, dans les secteurs du transport maritime et de la pêche, a-t-elle précisé. Selon les initiateurs, cette action, qui regroupe plusieurs pays partenaires, a pour objectif de réduire l'utilisation des plastiques dans ces secteurs et de chercher à les recycler, de manière à mieux protéger notre milieu marin, qui est fragile, ainsi que nos conditions de vie et nos moyens d'existence, conformément à l'objectif de développement durable 14 de l'ONU qui engage à prévenir et réduire la pollution marine ainsi qu'à conserver et exploiter les océans de manière durable. "Les déchets plastiques détruisent la vie marine et la santé humaine", a déclaré le Directeur de la Division des politiques et des ressources des pêches et de l'aquaculture à la FAO, Manuel Barange, assurant que cette initiative, qui constitue une mesure essentielle pour faire face à ce problème, permettra de protéger l'écosystème océanique ainsi que les moyens d'existence de ceux qui en dépendent". Grâce au projet GloLitter, le secteur sera mieux à même d'appliquer les meilleures pratiques en matière de prévention et de réduction des déchets plastiques en mer, y compris les engins de pêche perdus ou rejetés, dans le but de préserver les ressources marines côtières et mondiales, a-t-on précisé. Cette initiative permettra également de faire le point sur la disponibilité et l'adéquation des installations de réception portuaires, de sensibiliser les secteurs du transport maritime et de la pêche, notamment les gens de mer et les pêcheurs, et d'encourager le marquage des engins de pêche afin de pouvoir retrouver leur propriétaire en cas de rejet ou de perte en mer. En outre, le projet mettra à la disposition des pays partenaires des outils, tels que des documents d'orientation, du matériel de formation et des stratégies, afin de les aider à appliquer les réglementations en vigueur. Dans les mois à venir, des spécialistes de la FAO et de l'OMI collaboreront avec les partenaires pour leur fournir une assistance technique et des formations. Quant aux pays partenaires de ce projet, la FAO en a cité une trentaine (Brésil, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Nigéria, Vanuatu, Argentine, Cabo Verde, Colombie, Equateur, Gambie, Iles Salomon, Mozambique, Nicaragua, Panama, Pérou, Philippines, Sénégal, Soudan, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, République-Unie de Tanzanie et Viet Nam).

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les Douanes veulent accompagner les opérateurs

Le directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi, a affirmé, jeudi à Bechar, que "l'accompagnement effectif des opérateurs économiques à travers le pays, notamment le Sud, constitue l'un des principaux axes de la nouvelle orientation de l'administration des Douanes".

Cet accompagnement effectif des opérateurs économiques est marqué par la simplification des procédures douanières, selon des critères modernes tendant au renforcement de la compétitivité des entreprises productives orientées vers l'exportation, dans le but d'édifier une économie efficace et diversifiée, a-t-il indiqué, lors d'une rencontre Douanes-opérateurs économique, au nouveau siège de la direction régionale des douanes.

"L'édification d'une économie efficace et diversifiée vise le renforcement des exportations, en application de la politique de l'état qui encourage, incite et promeut l'exportation hors hydrocarbures", a souligné M. Khaldi.

La démarche actuelle de l'administration douanière a pour objectif la promotion du service public en matière de soutien aux opéra-



teurs économiques, le renforcement de la coopération réciproque et du suivi, en plus de la mise en œuvre d'un environnement de partenariat douanes-opérateurs économiques à travers la facilitation et la simplification des procédures et opérations douanières, a-t-il expliqué.

Pour sa part, le directeur par intérim de la législation, de l'organisation et des régimes douaniers à la direction générale des Douanes, M. Adel Habsa, a évoqué la mise en œuvre d'une feuille de route par son instance, pour le dévelop-

pement du commerce extérieur à travers le pays, dont les régions frontalières du Sud-ouest du pays. Il a tenu à affirmer, dans ce cadre, "la disponibilité de la direction générale des douanes à accompagner et soutenir les opérateurs économiques afin de mettre à exécution une politique économique efficace, compétitive et génératrice de devises fortes au pays". La direction générale de douanes mise sur le projet de numérisation de l'ensemble des services et structures régionales et locales pour donner un nouvel élan à

l'institution en matière de commerce extérieur en direction des pays subsahariens et de l'Afrique de l'ouest, ainsi que sur la facilitation de l'activité des opérateurs économiques dans la région du sud-ouest du pays, a-t-il soutenu. Et de préciser que la révision actuelle de l'arsenal législatif, notamment le code des Douanes, permettra l'adaptation de façon générale au système du commerce extérieur.

Le débat général engagé par la suite, en présence du DG des Douanes et des cadres centraux de ce corps constitué, a permis à plusieurs opérateurs économiques locaux de soulever leurs préoccupations.

A ce titre, Othmane Hamadi, président du groupe économique et industriel "Hamadi" a suggéré la mise en place d'aires de stockage et d'un réseau de chambres froides, tant dans les régions frontalières du Sud-ouest que dans les pays limitrophes, pour l'encouragement des opérateurs à l'exportation de plus de produits et denrées alimentaires sensibles. De son côté, le président de la Chambre de commerce et d'industrie "Saoura", Ghazi Youcef, qui est aussi président du Conseil

des affaires algéro-mauritanien, a plaidé pour plus de facilités bancaires pour les entreprises et sociétés algériennes, privées et publiques, afin qu'elles puissent investir le marché africain, notamment les pays à l'ouest du continent.

"Nous avons enregistré durant le premier trimestre de l'année 2021, plus d'une centaine d'opérations d'exportation de différents produits et marchandises à destination de la Mauritanie, et nous voulons que nos entreprises et sociétés privées et publiques investissent plus dans des segments liés aux prestations de services ou autres secteurs d'activités économiques dans ce pays voisin et frère", a affirmé M. Ghazi.

"Cela passe par des facilités bancaires pour pouvoir contribuer à l'essor de l'économie nationale", a-t-il ajouté.

À l'issue de cette rencontre sanctionnant une visite de deux jours dans la wilaya de Bechar, M. Noureddine Khaldi a fait savoir que l'administration des Douanes "apportera des réponses concrètes à l'ensemble des préoccupations des opérateurs économiques dans le but de développer l'économie nationale".

LA SONATRACH A DONNÉ L'EXEMPLE

Université-entreprises, l'impérative coopération

Pour offrir de meilleures opportunités d'emploi aux nouveaux diplômés, l'université signe des accords avec des entreprises économiques. C'est dans ce cadre que la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, a annoncé la signature de conventions avec sept universités de l'Est du pays.

A cette occasion, le directeur central de la Recherche et du développement auprès de la Sonatrach, Mustapha Benamara, a indiqué que l'objectif de ces partenariats est de "contribuer au développement de la stratégie du gouvernement inhérente à la sécurité et à la transition énergétique du pays ainsi que d'établir des ponts entre l'environnement universitaire et le marché économique".

"La Sonatrach a besoin de toutes les expériences de l'érudition universitaire en vue de développer sa production et de fournir de meilleures prestations à travers l'exploitation des technologies dont disposent nos chercheurs algériens", a indiqué le même responsable, soulignant que la Compagnie exposera les difficultés spécifiques qui constitueront des sujets de recherches pour les chercheurs universitaires.

Concrètement, ces conventions des laboratoires et des équipes de recherches mixtes, ainsi qu'un réseau thématique d'études seront créés dans l'optique de résoudre les problèmes soulevés sur le terrain dans le domaine du pétrole et du gaz, a expliqué de son côté, le directeur du développement technologique et de l'innovation, et représentant du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, Pr. Hichem Sofiane Salaouatchi.

Le but de ces conventions est de créer à moyen terme « un pôle technologique spécialisé dans le domaine de



l'énergie à travers la mise en place d'un écosystème qui facilitera l'accès des chercheurs algériens aux travaux pratiques et qui permettra de contribuer au développement de l'économie nationale », ajoutera le même responsable.

La Sonatrach a également conclu deux contrats de durée déterminée avec le Centre de recherche en biotechnologie (CRBT) et l'Ecole nationale polytechnique de Constantine (ENPC) pour concrétiser « dans les prochains jours » l'expérimentation et la collaboration des groupes de recherches constitués de professionnels de cette Compagnie nationale et les spécialistes scientifiques de ces établissements universitaires, a-t-on relevé.

Cette série de conventions n'est pas une première à l'échelle nationale. D'autres universités ont déjà signé des accords avec les entreprises nationales, publiques ou privées, pour offrir aux diplômés des formations de qualité et de meilleures chances de

trouver un emploi. Récemment, deux conventions de partenariat portant sur le développement de la recherche scientifique dans le domaine des métiers de l'industrie ont été signées entre le Groupement Algeria Corporate Universities (GACU) et les universités de Jijel et des frères Mentouri- Constantine 1 (UFMC). Pour les spécialistes, cette relation université-entreprises devient impérative. « Aujourd'hui, les relations Université - Industrie, quels que soient leurs niveaux de développement et leurs formes institutionnelles, s'inscrivent dans le contexte de la mondialisation, de l'interdépendance économique et de la pression grandissante de l'approche libérale. Ceci fait que ces partenariats sont censés rendre l'enseignement et la recherche universitaires plus judicieux et d'un niveau plus opératoire », note Slatna Daoud, chercheur au Centre de recherche en sciences sociales (CRASC).

Saïd Sadia

IMPÔTS

Plus de 1600 plaintes déposées par des opérateurs économiques

La direction générale des Impôts (DGI) a recensé, durant la dernière décennie, plus de 1600 plaintes déposées par des opérateurs économiques contre x pour utilisation illégale de leurs registres de commerce, a fait savoir, jeudi à Alger, le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane. Ces affaires ont été engagées par les opérateurs dont les registres de commerce ont été exploités, par falsification ou par usurpation d'identité, a précisé M. Benabderrahmane lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par Salah Goudjil.

Ces actes s'inscrivent dans le cadre des crimes de droit commun, a-t-il ajouté, soulignant que le parquet était habilité pour examiner ces affaires en permettant à l'administration fiscale de se constituer partie civile en vue de préserver les intérêts du Trésor public et de fournir toutes les informations et documents pouvant aider les enquêteurs à identifier les auteurs des crimes.

Dans ce sillage, le ministre des Finances a fait état de 326 verdicts de condamnation prononcés, de 182 décisions de classement sans suite et de 168 décisions de non-lieu outre 49 verdicts d'extinction de l'action publique pour prescription.

Près de 50% des actions engagées contre X finiront par le classement du dossier ou une décision de non-lieu car les auteurs ne sont pas identifiés, a rappelé M. Benabderrahmane.

Pour faire face à ce phénomène, les services des impôts ont pris une série de mesures liées à la déclaration. Les fournisseurs sont désormais tenus de déclarer leurs impôts et de certifier leurs registres de commerces et l'identifiant fiscal avant de conclure la transaction, a-t-il encore expliqué, rappelant que ces opérations peuvent être effectuées via le site internet du Centre national du registre de commerce.

TRANSFORMATION DES DATTES

Une filière émergente dans l'attente de l'amélioration du cadre juridique

Plusieurs producteurs de dattes algériens se sont lancés, ces dernières années, dans le domaine de la transformation qui offre des opportunités prometteuses aux niveaux local et international, en dépit du cadre législatif inapproprié régissant l'activité. Cette filière émergente valorise les dattes et crée de la valeur ajoutée en les transformant en plusieurs produits, à l'instar du sucre, l'alcool, le vinaigre, le fourrage, la confiture, les boissons énergisantes, les produits cosmétiques, la levure de pain, etc. Favorisée par la demande du marché mondiale sur les dattes, cette activité pourrait réduire la facture des importations de plusieurs produits mais également élargir le cercle des travailleurs et intervenants dans la filière, sachant que le nombre des travailleurs dans ce domaine s'élève actuellement à 10 millions, selon des chiffres avancés par des opérateurs dans ce domaine. Sur la production nationale totale de dattes, estimée à 1 million de quintaux par an, 5% sont exportés et 30% seulement sont utilisés pour produire de produits dérivés des dattes, selon les chiffres fournis par le président du Conseil professionnel des dattes, Kheireddine El Mouaiz. Dans une déclaration à l'APS, M. El Mouaiz a souligné la nécessité de saisir les opportunités offertes par le développement du marché des dattes dans le



monde, expliquant que la demande mondiale sur les dattes et leurs dérivés est désormais trois fois supérieure à la quantité offerte. Alors que cette filière s'est considérablement développée au niveau mondial, la phoeniciculture n'a pas suivi cette tendance, le nombre de palmiers étant passé de 8 millions en 1990 à 16 millions seulement en 2021. Dans ce cadre, il a appelé à accorder davantage d'intérêt aux zones de production, telles que les wilayas de Biskra, El-Oued, Ouargla, Ghardaia, Adrar et El-Menia, en vue d'étendre les oasis de palmiers et éviter leur rétrécissement du fait du délaissement de nom-

breux agriculteurs. Le développement du marché des dattes dans le monde nécessite des investissements nouveaux et l'accompagnement des opérateurs notamment en ce qui concerne l'acquisition des équipements requis et l'octroi des crédits pour financer les activités de transformation, l'obtention des certificats de conformité nécessaires à l'accès de plusieurs marchés mondiaux, les formations et le soutien de la recherche scientifique en cette matière, a ajouté M. El Mouaiz. Cependant, poursuit le même responsable, les opérateurs font face à plusieurs obstacles sur le terrain, dont les procédures bancaires pour obtenir

des crédits d'investissement dans ce domaine, la lenteur du traitement des dossiers et la non adaptation des textes de loi avec les évolutions actuelles.

Pour sa part, le directeur général d'un des groupes spécialisés dans la transformation des dattes, Abdelmadjid Khobzi a affirmé que l'Algérie qui importe toujours de grandes quantités d'alcool pour la production de gel suite à la propagation du COVID-19 dans le pays, peut exploiter l'éthanol extrait des dattes pour subvenir à ses besoins.

Selon ses déclarations à l'APS, le groupe a pu extraire l'alcool éthylique jusqu'à 70 %, à l'époque où celui-ci est importé avec près de 10 millions de litres/an, contre 5 millions de litres/an avant la crise sanitaire. La capacité de l'usine pour la production de cet alcool éthylique est de 3.000 litres/jour, dont une quantité est destinée à la production du gel désinfectant. Bien que les pouvoirs publics ont autorisé à travers la modification de certains textes de loi, la production locale de l'éthanol, le cahier des charges pour cette matière n'est pas encore publié, a-t-il relevé.

Les producteurs attendent depuis plusieurs mois la publication de ce cahier des charges qui devra les aider à contribuer à la réduction de la facture des importations d'alcool, ainsi que "l'amélioration de la qualité des produits désin-

fectants utilisés, étant donné que cet alcool est d'origine végétale et non pas chimique", a fait savoir M. Khobzi.

Actuellement, seuls trois pays possèdent la technologie pour extraire l'éthanol des dattes, à savoir la Russie, l'Iran et l'Algérie, a affirmé

M. Khobzi, qui a révélé avoir reçu plusieurs correspondances d'universités des Emirats Arabes Unis, du Sultanat d'Oman et d'Arabie saoudite, pour contribuer au développement de la recherche dans cette spécialité.

Quant à la production de sucre extrait des dattes, M. Khobzi a souligné que cette activité avait été temporairement suspendue en raison de l'incapacité de son groupe à importer "la perlite", utilisée dans le raffinage, après la fermeture des frontières terrestres avec la Tunisie.

Ce Groupe a besoin d'une quantité de 60 tonnes par an qui provient de Tunisie, selon les explications fournies par le directeur général.

La capacité de production du Groupe est de 3 mille tonnes/an de sucre extrait de dattes de "troisième et quatrième choix", qui est trois fois plus concentré que le sucre ordinaire.

Le prix de vente d'un kilogramme de sucre extrait des dattes est de 350 DA, contre une valeur réelle (hors subventions) pour le sucre blanc à 200 DA.

PRODUCTION NATIONALE

Le médicament au cœur de toutes les attentions

Parmi les secteurs stratégiques sur lesquels s'appuie le gouvernement pour gagner en indépendance vis-à-vis des importations, le secteur pharmaceutique occupe une place de choix. C'est pour cela que les autorités ont d'ailleurs organisé, hier, un forum sur le sujet.

Pour le ministre chargé de l'Industrie pharmaceutique, la fabrication, prochaine, d'un vaccin anti-Covid, constitue un acte de « souveraineté sanitaire ». Pour Ltfi Benbahmed, qui s'exprimait à l'ouverture de cette rencontre, l'objectif de produire le vaccin contre le Covid-19 en Algérie, avant la fin de l'année en cours, est dans les cordes des compétences nationales sur lesquelles il compte pour prouver de nouveau le potentiel de l'industrie pharmaceutique algérienne.

Le ministre a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts afin de relever le nouveau défi annoncé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consistant à la production locale du vaccin contre le Covid-19 et cela dans le but d'atteindre la souveraineté sanitaire.

Il n'a pas manqué de rappeler les efforts déployés par les opérateurs locaux, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, soulignant le rôle de la nouvelle politique adoptée par le gouvernement, dans le domaine du médicament, pour la régulation du marché et la maîtrise de la facture d'importation sans pour autant altérer la disponibilité des médicaments.

Lors d'une récente interview, le président de la République avait assuré que le secteur des médicaments était parmi ceux qui pouvaient aider à la baisse de la facture des importations. Pendant l'année en cours, M. Tebboune a fait état, à titre d'exemple, d'un travail en cours en vue d'épargner 800 millions USD à 1 milliard USD dans les importations des médicaments, grâce à l'industrie pharmaceutique locale, ainsi que 500 millions USD qui seront épargnés dans les importations du blé qui ne dépasseront pas 400 ou 500 millions USD.

Pour ce qui est du renforcement des exportations hors-hydrocarbures, M. Tebboune a réaffirmé l'attachement de l'Etat à cet objectif, faisant état de la programmation de l'exportation de 400

millions USD de médicaments courant 2021.

Auparavant, le chef de l'Etat le chef de l'Etat avait souligné l'importance de la mise en œuvre des objectifs fixés dans ce secteur afin d'augmenter les capacités nationales de production de divers produits pharmaceutiques et de réduire les importations d'ici cette année.

Avant de parvenir à une bonne couverture des besoins nationaux, le chef de l'Etat avait également ordonné d'introduire un article dans le projet présenté au débat pour le contrôle du stock de médicaments, afin « d'éviter l'importation anarchique observée dans la circulation des médicaments arrivés à expiration ou stockés au lieu d'être détruits », de lutter contre les laboratoires et lobbies impliqués dans des opérations d'importation clandestine de médicaments, dans le but de nuire à la production nationale et de transférer la devise illégalement ».

Pour l'instant, la production nationale couvre plus de 70% des besoins en médicaments. Le chef de l'Etat a demandé à porter ce taux à des niveaux encore plus élevés.

Saïd Sadia

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une conférence lundi et mardi prochains

Le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables organise, lundi et mardi prochains, en collaboration avec le Programme des Nations-Unies pour le Développement en Algérie (PNUD), une conférence sur la transition énergétique durable et innovante, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre des journées de l'innovation du PNUD, sera intitulé "Innovation Days 2021 : vers une transition énergétique durable et innovante" et aura lieu au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rahal, précise le communiqué.

Il réunira plusieurs acteurs, notamment, des représentants de différents départements ministériels, du secteur économique public et privé, d'agences nationales spécialisées, telles que l'Agence nationale de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), de la société civile, du secteur de la recherche et de l'innovation, comme le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), du Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE) et du Centre de recherche en biotechnologie (CRBT), ainsi que des clubs scientifiques.

Le PNUD apportera, par ailleurs, une expertise internationale pour exposer des expériences et bonnes pratiques internationales en la matière, explique le communiqué.

La conférence s'articulera autour du thème central de la transition énergétique et plus particulièrement sur la stratégie du gouvernement d'ici 2030, relative au programme national de développement des énergies renouvelables correspondant, ainsi que les conditions nécessaires à leurs accélérations, leurs rôles dans la relance et la diversification économique et enfin l'émergence d'un tissu d'entreprises et la création d'emplois "verts", dans le cadre du développement économique et social du pays.

"La recherche et l'innovation auront, bien évidemment un rôle prépondérant à jouer dans la dynamisation et le développement à grande échelle de ces nouvelles filières, l'objectif étant de positionner l'Algérie comme un acteur majeur dans le marché mondial des énergies renouvelables", souligne la même source.

WILAYA D'ALGER

Journée de sensibilisation ouverte sur les risques de la toxicomanie dans la forêt de Bouchaoui

L'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger a initié, vendredi, une journée de sensibilisation ouverte au niveau de la forêt de Bouchaoui (Ouest d'Alger), sur les différents fléaux sociaux (stupéfiants-accidents de la circulation), avec la participation de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) et de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse. Organisée en collaboration avec Radio El Bahdja, la rencontre de sensibilisation a connu l'affluence de citoyens de différentes catégories d'âge, à travers un programme riche portant essentiellement sur des leçons de sensibilisation au profit des enfants sur les

dangers de la consommation des stupéfiants et des produits psychotropes et sur les règles de la sécurité routière, dans le but de lutter contre ces phénomènes négatifs qui entravent le développement dans la société. Le chef de département de programmation et de l'information au niveau de l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger, Fodhil Hamouche a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette journée de sensibilisation qui a été organisée dans le respect total des mesures de prévention contre le Coronavirus, a drainé beaucoup de citoyens, à travers notamment le programme de divertissement dédié aux enfants. A l'occasion, le Président de l'Organisation

nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, Abdelkrim Abidat a relevé l'importance d'organiser un travail de sensibilisation, en vue de "préserver les jeunes des différents dangers et fléaux, y compris la consommation des stupéfiants et des produits psychotropes", soulignant "l'importance du travail de proximité qu'il mène au niveau nationale, en vue de prendre en charge les jeunes toxicomanes, à travers un bus itinérant qui sillonne les régions pour traiter les cas de toxicomanie". De son côté, la représentante de la Délégation nationale à la sécurité routière, Belhadji Isma a indiqué que la DNSR tend, à travers sa participation à cette journée de sensibilisa-

tion ouverte, à contribuer à la diffusion de la prise de conscience auprès des différentes catégories de la société, notamment les enfants et les jeunes. La représentante de la DNSR a également indiqué que le stand de la Délégation comporte la présentation de supports pédagogiques et de supports de communication (supports publicitaires) sur les dangers des accidents de la circulation et leurs graves répercussions sur la société. Des dépliants ont été distribués aux enfants, comportant des conseils et des orientations sur la sécurité routière, en sus de la mise à disposition d'espaces pour des équipements audio-visuels servant de simulacre d'essai d'accident.

OUARGLA

Saisie de 10.500 capsules de psychotropes

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sidi-Khouiled (wilaya d'Ouargla), ont saisi 10.500 capsules de psychotropes et arrêté un trafiquant, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps de sécurité. L'opération a donné lieu à l'arrestation d'un suspect (âgé d'une vingtaine d'années), à bord d'un véhicule touristique

dont la fouille a permis la découverte de la quantité de psychotrope susmentionnée. Une enquête a été ouverte sous la supervision du Procureur de la République, et un dossier de procédure judiciaire est en cours de finalisation, en prévision de la présentation du mis en cause devant le tribunal d'Ouargla qui statuera sur son cas, a conclu la source.



GHARDAÏA

3.883 comprimés de psychotropes saisis dans le milieu urbain

Une quantité de 3.883 comprimés de psychotropes ont été saisis par la police judiciaire (Pj) de la sûreté de wilaya de Ghar-daïa, dans plusieurs points de contrôle en zones urbaines effectués durant la première semaine du mois d'avril courant, indique samedi un communiqué de la cellule de communication de

ce corps de sécurité. Réalisées dans le cadre d'un travail d'investigation entrepris sous la supervision du parquet général de Ghar-daïa, dans le cadre de la lutte contre le trafic et contrebande de psychotropes et autres produits pharmaceutiques classés "hallucinogènes", ces opérations se sont soldées par l'arrestation de onze (11) per-

sonnes, a-t-on précisé. Les mis en cause ont été placés en garde à vue pour complément d'enquête, et seront déférés devant les instances judiciaires compétentes pour "association de malfaiteurs, détention et commercialisation de drogue ainsi que de produits sensibles destinés à la vente en contrebande", selon la même source.

EL TARF

Entre 4 à 7 ans de prison ferme pour trafic de drogue à Bouhadjar

Des peines de prison ferme allant de 4 à 7 ans ont été prononcées jeudi dernier à l'encontre de quatre (4) individus pour "association de malfaiteurs, trafic de drogue et agressions à l'arme blanche" au niveau de la commune frontalière de Bouhadjar (El Tarf), a-t-on appris samedi du chargé de communication de la sûreté de la wilaya. Selon le lieutenant Abdelaziz Ous-sama, les quatre mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de

Bouhadjar, dans le cadre de la comparution immédiate, soulignant que deux d'entre eux ont été condamnés à une peine de prison ferme de 7 ans, un autre à 6 ans et le dernier à 4 ans. Ces individus ont été arrêtés lors d'une descente policière nocturne intervenant à la suite de plaintes émanant des habitants de quartiers populaires dépendant de cette daïra, où les mis en cause semaient la terreur en usant d'armes blanches prohibées et s'adonnaient au trafic de drogue, a ajouté la même source. Lors

de l'arrestation des quatre trafiquants, âgés entre 20 et 30 ans, les services de la police ont récupéré plus de 150 comprimés psychotropes ainsi qu'une quantité de kif traité, un lot d'armes blanches et une somme d'argent issue des ventes illicites de drogues, a précisé la même source. Le lieutenant Abdelaziz a, dans ce contexte, signalé que cette affaire s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le banditisme sous toutes ses formes et la protection des personnes et de leurs biens.

AMINE.R

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

13 morts et 400 blessés au cours des dernières 48 heures

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 400 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures à travers le territoire national, indique samedi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbes avec deux (2) personnes décédées et neuf (9) autres blessées dans huit (8) accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à seize (16) personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant de différents dispositifs de chauffage à l'intérieur de leurs habitations dans les wilayas de Guelma (6 personnes), Médéa (5), Bordj Bou Arreridj (4) et Batna (1), ajoute le communiqué. Les unités de la Protection civile ont procédé, d'autre part, à l'extinction de cinq (5) incendies urbains et divers à travers la wilaya de Constantine, Tizi-Ouzou, Bouira et Boumerdes, indique la même source.

MALEK.M

NAAMA

Un septuagénaire grièvement blessé dans l'effondrement d'une habitation

Un septuagénaire a été grièvement blessé suite à l'effondrement d'un plafond de son domicile vendredi au quartier Sidi Lekbir, dans la commune de Tiout, a-t-on appris de la direction de la protection civile de la wilaya de Nâama. La victime, en état de choc, souffre de graves fractures dans diverses parties du corps, a indiqué cette source, ajoutant que les éléments de la protection civile ont évacué le blessé au service des urgences de l'établissement hospitalier Mohamed Boudiaf d'Aïn Sefra. L'accident est survenu au domicile familial de la victime. Il est composé de deux étages. Le plafond effondré est constitué de plaques métalliques et d'une couche de béton.

Oum El Bouaghi : Saisie de plus de 3 kg de kif traité et une quantité de cocaïne à Ain M'lila (sûreté)

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi) ont saisi 3,270 kg de kif traité et 89,35 gr de cocaïne, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La même

source a indiqué dans un communiqué que la saisie a été effectuée suite à l'exploitation d'informations faisant état d'un individu, un repris de justice, en possession de drogues dans son domicile. Après l'élaboration d'un plan d'action et la mise en

œuvre des procédures réglementaires en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Ain M'lila, une perquisition du domicile du suspect a été menée et s'est soldée par la saisie de 33 plaquettes de kif traité totalisant 3,270 kg, en plus

de 89,35 gr de drogues dures (cocaïne), une quantité de munitions (calibre 5) et une somme d'argent issue de la vente de la drogue, a détaillé le même communiqué. Un dossier pénal a été établi à l'encontre du présumé coupable, âgé de 50 ans, qui a été

présenté devant le parquet près le tribunal d'Ain M'lila pour "détention et stockage de drogues (kif traité) et drogues dures (cocaïne) et détention illégale de munition de calibre 5 sans autorisation", a conclu le communiqué.

ADRAR

Un lac artificiel comme solution aux problèmes environnementaux



La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemâa, a proposé un projet pilote pour la wilaya d'Adrar consistant en la réalisation d'un lac artificiel "comme solution durable aux problèmes environnementaux" dans cette région saharienne, a indiqué à l'APS mercredi le Conseiller de la ministre, Ali Kratbi.

"Suite à la récente visite de la ministre de l'Environnement, en compagnie des ministres des Finances et des Ressources en Eau dans la wilaya d'Adrar, en application des instructions données par le Président de la République lors de la réunion ministérielle du 21 mars dernier, Mme Boudjemâa a proposé la construction d'un lac artificiel en aval de la station d'épuration des eaux de la wilaya, en coordination avec les deux secteurs (Finances et Ressources en eau), a précisé M. Kratbi.

Les eaux traitées par cette station d'épuration, en cours de réalisation, seront utilisées pour remplir le lac artificiel en vue de créer un écosystème intégré permettant de préserver la santé de la population, a-t-il indiqué.

Le Conseiller de la ministre de l'Environnement a relevé, dans ce sens, que la création de ce lac artificiel dans une région saharienne comme Adrar revêt une dimension sociale, de par l'amélioration du cadre de vie du citoyen et une dimension économique, en termes de promotion de l'écotourisme au niveau local.

Il a souligné, en outre, la dimension environnementale en termes de préservation du milieu, dans le cadre de la coordination sectorielle et de la cohésion gouvernementale en matière de développement durable.

Pr ailleurs, M. Kratbi a rappelé les nombreux projets annoncés par la ministre pour la wilaya d'Adrar, notamment un projet d'étude et de réalisation d'un centres d'enfouissement technique (CET), un projet d'élimination des décharges anarchiques, un projet de station de transfert de déchets et un projet de centre de tri des déchets. Il a évoqué, dans ce cadre, le grand succès de la forêt "Mraghen", réalisée dans le wilaya d'Adrar par les détenus de l'établissement pénitentiaire de la wilaya et offrant plusieurs activités dans le domaine environnemental.

Fruit d'une coordination entre les secteurs de l'Environnement et de la Justice, cette réalisation constitue "une expérience pionnière, qui sera généralisée dans d'autres wilayas", a fait savoir M. Kratbi pour qui, "de tels projets sont des opportunités d'investissement dans le domaine du tourisme".

Dans le cadre du Programme des petites initiatives (PPI) au profit des associations environnementales en Afrique du Nord, une association de la wilaya d'Adrar a bénéficié d'un financement de 21.000 Euro de la part de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN),

a-t-il encore fait savoir, ajoutant que la ministre de l'Environnement encourage les associations à proposer des projets d'environnement dans le cadre du financement international.

Estimant la situation environnementale "très acceptable" dans la wilaya d'Adrar, M. Kratbi a relevé l'existence d'importantes ressources en matière de déchets inertes et d'opportunités d'investissement dans l'économie circulaire.

Ces volumes conséquents de déchets inertes (résidus de construction) constituent, pour les jeunes entrepreneurs, une véritable opportunité de se lancer dans l'économie verte, a-t-il estimé assurant que le ministère de l'Environnement œuvrait, via l'Agence nationale des déchets (AND), à l'accompagnement des jeunes en vue de la réussite de leurs projets de valorisation et de recyclage des déchets.

Et de préciser que la wilaya d'Adrar comprend actuellement 58 espaces verts, 59 clubs verts, deux réserves naturelles, 02 centres d'enfouissement technique (CET) et 683 structures classées. S'agissant des lacunes enregistrées au niveau de cette wilaya, le Conseiller de la ministre de l'Environnement a cité notamment de l'absence de réseaux d'assainissement dans certaines régions, affirmant que des projets ont été tracés à cet effet.

Il a fait état, également, d'actions visant à pallier les insuffisances en matière d'entretien de certains systèmes d'Oasis et d'irrigation conventionnelle (foggara) à travers d'autres projets.

Au sujet des bassins d'hydrocarbures et leur probable impact sur les eaux souterraines sahariennes, le même responsable a salué les efforts de la Sonatrach tous les défis écologiques relevés à travers la préservation des écosystèmes dans le cadre des projets de partenariat international, plaidant pour la poursuite de ces efforts pour l'intégration des dimensions environnementales et climatiques dans les stratégies de développement et d'investissement du Groupe.

ORAN

Découverte de vestiges datant de l'époque espagnole

Un tunnel datant de l'époque de l'occupation espagnole au 18^e siècle a été découvert dernièrement au quartier de Bab El Hamra dans la commune d'Oran a-t-on appris jeudi de la direction locale de la culture et des arts.

Le tunnel a été découvert le week end dernier par une entreprise chargée des travaux du projet de la nouvelle voie reliant la pêcherie au fort archéologique de Santa Cruz, situé sur les hauteurs du mont Murdjadjo, a indiqué le chef de service patrimoine à la direction de la culture, Djameleddine Barka.

Il a été trouvé quasi enseveli au milieu de la route menant à Bab Al Hamra et à l'entrée de l'ancienne Casbah d'Oran, suite à des travaux en cours du nouveau projet routier de la pêcherie, a précisé M. Barka, soulignant que les travaux se sont arrêtés au niveau de cette région et se poursuivent pour les autres sections du projet qui revêt un caractère économique et touristique de "grande importance". Une expertise sera effectuée sur ce tunnel avec l'élaboration d'une étude provisoire par la section d'Oran de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (ONGEBCP) pour déterminer sa longueur, son entrée et sa sortie, en collaboration avec le Centre national des recherches préhistoriques, ethnographiques et historiques en cas de nécessité, a-t-il fait savoir.

La direction de la culture a également proposé aux responsables du projet de mettre en place une affiche sur le tunnel, d'aménager ce site archéologique et de lui laisser une ouverture en vue d'effectuer une étude sur ses données historiques.

Des spécialistes de la direction de la culture et de la section d'Oran de l'ONGEBCP ont effectué une première inspection à l'entrée du tunnel sans établir de diagnostic.

"On ne peut pas s'introduire dans ce tunnel sans garantie de sécurité des services de la protection civile et sans disponibilité des moyens nécessaires", a indiqué, pour sa part, le responsable de la section par intérim, Yacine Benamara.

Selon les premiers éléments de l'inspection, ce tunnel situé entre "Porte de Santon" et la "Casbah d'Oran", remontant à l'époque de l'occupation espagnole d'Oran, fait partie du réseau de défense d'Oran comprenant, entre autres, le fort de Santa Cruz et Rosalcazar, a ajouté M. Benamara.

COLLECTIVITÉS

Les zones d'ombre au cœur d'une vision économique

Le développement des zones d'ombre ne passe pas forcément par l'élaboration de projets de proximité. Cela passe par le développement des activités agricoles dans certaines régions du pays, annonce Brahim Merad, le chargé de mission auprès du président de la République pour les zones d'ombre. Ainsi, à partir de Ain-Temouchent où il était en visite mercredi dernier, le conseiller du président de la République a affirmé que « l'investissement conséquent engagé au niveau des zones d'ombre constitue un appui à la véritable économie et offre un espace propice à la promotion des activités créatrices de richesse ». Le chargé de mission à la Présidence de la République a expliqué que la politique des zones d'ombre visait « la régularisation de la situation de toute une population, assurant que tous les départements sectoriels sont impliqués pour réaliser ses aspirations en concrétisation de la forte volonté du Président de la République d'opérer le changement escompté au profit des habitants de ces zones en améliorant leurs conditions de vie ». A Tlemcen, où il s'était rendu le lendemain, Brahim Merad a notamment insisté sur le recours à l'Agriculture comme moyen de développer ces zones reculées du pays. Il a soutenu que des acquis, que constituent notamment l'habitat rural et d'autres infrastructures, devraient permettre aux habitants de se retourner vers l'activité agricole, à l'apiculture et autres activités d'élevage adaptées à ces régions afin d'impulser une dynamique économique à même de créer la richesse. « Les conditions réunies actuellement suite à la concrétisation de nombreux projets en attendant d'autres en cours devraient permettre de garantir une vie décente à tout Algérien », a souligné Brahim Merad, affirmant que l'Etat offre également un panel de dispositifs d'aide qui permettent d'accompagner tous les investisseurs et les porteurs de projets. Sur un autre plan, un nouveau recensement indique que le nombre de zones d'ombre s'élève à 13.587 localités où vivent environ 7,2 millions d'habitants, a indiqué un responsable au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. « Le ministère de l'Intérieur a mené une nouvelle opération de recadrage de définition des caractéristiques des zones d'ombre à travers sept principaux éléments, qui a donné lieu à un bilan de 13.587 zones d'ombre devant bénéficier d'un total de 32.700 projets », a précisé Mohamed Ferrari, directeur central au ministère lors d'une journée d'étude organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG). L'estimation financière pour la réalisation de ces projets est de l'ordre de 480,42 milliards de dinars, a-t-il ajouté.

D'après les chiffres avancés par M. Ferrari, 5.745 zones d'ombre sont situées dans la partie nord du pays, tandis que leur nombre dans les Hauts plateaux s'élève à 6.854, contre 988 zones situées dans le Sud du pays. Le premier recensement des zones d'ombre avait abouti à la sélection de 15.044 localités où vivent une population près de 9 millions d'habitants, alors que l'estimation financière établie sur les besoins des projets prévus était de l'ordre de 915 milliards de dinars, a fait savoir M. Ferrari.

Saïd Sadia

COMMERCE ET RAMADHAN

Les autorités privilégient le commerce de proximité

Avec l'arrivée du mois de Ramadhan, les autorités ont mis en place des marchés de proximité dans plusieurs régions du pays. L'objectif est de permettre une vente directe, du producteur au client. C'est le cas à Alger et d'autres wilayas.

A Alger, c'est un grand marché qui s'est ouvert au Palais des Expositions, aux Pins Maritimes. Le coup d'envoi de l'évènement commercial et culturel "Ramadhan au Palais" qui s'étalera du 8 avril au 7 mai prochain a été donné jeudi au Palais des expositions Pins Maritimes. L'évènement a vu la participation de plus de 170 exposants des différents produits dont des entreprises et des artisans, a fait savoir M. Rezig, ajoutant que SAFEX est en mesure d'accueillir un plus grand nombre.

C'est une opportunité pour les commerçant désirant commercialiser leurs produits, a déclaré le ministre du Commerce, Kamel



Rezig, qui a inauguré l'espace, ajoutant que les exposants ont recouru à la vente au rabais et la vente promotionnelle des produits alimentaires, électroménagers, vêtements, textile, vaisselles, artisanat, outre les produits d'emballage et de jardinage.

Des espaces commerciaux vont être créés également dans d'autres wilayas du pays pour permettre de faire baisser les prix. Cela s'ajoute aux soldes qui ont déjà débuté et qui s'étaleront durant tout le mois de Ramadhan. « Sans même que le commerçant le de-

mande, nous allons lui donner une autorisation qui lui permettrait de faire les soldes. Ceux-ci peuvent être organisés dans son propre magasin ou dans des expositions spécialisées. Chaque vendeur aura donc le temps d'un mois et d'une semaine, ainsi que les deux jours de l'Aïd pour ce faire », avait en effet indiqué le ministre du Commerce, Kamel Rezig. Dans le même ordre d'idées, le ministre du Commerce a invité les marchands à profiter de cette opportunité. « Le mois sacré engendre de confortables profits pour le commerce », explique-t-il à l'instant même.

Ces soldes peuvent donc être l'occasion rêvée pour « les boutiquiers qui cherchent à commercialiser leurs marchandises », signale-t-il. De cette façon, les commerçants pourront « écouler leurs stocks de leurs magasins », et de son côté, « le consommateur algérien pourrait en bénéficier »,

conclut-il.

Pour les produits agricoles, le ministre du secteur, Abdelhamid Hamdani, a indiqué que 300 points de vente directe allaient être autorisés. Il a affirmé que « les offices professionnels du secteur et les services du ministère de l'Agriculture ont entamé les démarches pour ouvrir 300 points de vente au niveau national durant le mois du Ramadhan pour assurer la distribution des produits agricoles (légumes, fruits, viandes et produits agroalimentaires) ».

Des initiatives ont été prises pour permettre la commercialisation directe "sans intermédiaire" des fruits et légumes entre les exploitants (fellahs) et les consommateurs, assure M. Hemdani, tout en se félicitant des efforts déployés pour assurer un meilleur approvisionnement des produits de large consommation.

Saïd Sadia

OUARGLA/RAMADHAN

Plus de 3.600 colis alimentaires pour les familles nécessiteuses

Plus de 3.600 colis alimentaires devraient être remis, en prévision du mois de Ramadhan aux familles nécessiteuses notamment celles résidant dans les zones d'ombre de la wilaya d'Ouargla, à l'initiative des associations caritatives, a-t-on appris samedi des organisateurs. L'association "Chabab El-Khir" de la commune de Rouissat, périphérie d'Ouargla, a ainsi procédé, en prévision du mois de Ramadhan, à la remise de 1.400 colis de produits alimentaires (semoule, farine, huile, sucre, tomates) et autres produits de large consommation, au profit des familles défavorisées des différents quartiers d'Ouargla, des

zones enclavées, des populations nomades en déplacement le long de la route reliant les wilayas d'Ouargla et Touggourt, a précisé le président de l'association, Lahcene Korichi. Un autre lot de 1.500 colis de produits de première nécessité sera également distribué aux familles déshéritées à l'initiative des deux associations "Fetiane" et "Sanebel El-Khir", a indiqué son président, Abderrahim Ouamer. Il est également prévu la distribution, par l'association "El-Bassma", de 500 colis de produits alimentaires aux familles des régions enclavées de la daïra de N'goussa, a fait savoir son président, Badreddine Belehya. Les deux associations comptent égale-

ment offrir quotidiennement plus de 600 repas chauds, en plus d'autres à emporter, au profit des nécessiteux, passagers et des ressortissants africains, à travers la mise en place des tentes au niveau des entrées de la ville d'Ouargla, et la gare routière multimodale. Un riche programme culturel et récréatif a été également peaufiné par ces associations pour meubler les veillées du mois sacré de Ramadhan portant notamment organisation de récitation du Saint Coran "Fares El-Quraan" à lancer, par l'association "Sanebel El-Khir" durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan avec la participation des différents âges et sexes.

NAAMA

Mise en service d'un nouveau scanner à l'hôpital "Kadri Mohamed"

L'unité de consultation radiologique de l'établissement public hospitalier (EPH), Kadri Mohamed, de Naama, s'est doté dernièrement d'un nouveau scanner permettant d'assurer un service en H/24, a-t-on appris samedi de la direction de l'établissement. La mise en service du scanner a eu lieu récemment après le recrutement d'un radiologue chargé d'assurer la prise en charge des malades atteints du cancer, notamment les cas urgents, a indiqué le

directeur de l'EPH, Salah Laouer Abdelkrim. L'ancien scanner dont disposait la wilaya est en phase de réparation au niveau de l'hôpital "Frères Chenafa" de la commune de Mecheria, a-t-il dit. Le même responsable a fait savoir que le nouveau scanner est moderne et de haute définition de diagnostic et d'imagerie. Il est nécessaire pour les examens et dépistage des cancers au profit des malades leur épargnant les longs déplacements et les longues attentes, a

précisé le directeur. Par ailleurs, il a indiqué que les travaux de réhabilitation du bloc opératoire, deuxième du genre au niveau de l'hôpital "Kadri Mohamed" de Naama, répondant aux normes en vigueur, ont atteint 95%. Il sera rouvert prochainement. Le matériel médical nécessaire a été fourni et le générateur d'oxygène réparé et installé pour assurer la pleine disponibilité de ce service de chirurgie générale, selon Salah Laouer Abdelkrim.

GUELMA

Des instructions pour accélérer la réalisation des projets de logements

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a donné samedi des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux pour les projets d'habitat de type location-vente et promotionnel aidé programmés au niveau de la wilaya de Guelma, selon un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion présidée par le ministre au siège du ministère en présence du

SG de ce ministère, des directeurs centraux, du DG d'AADL, et de la directrice de l'Urbanisme à Guelma, selon le communiqué posté sur la page Facebook du ministère. Outre l'examen de la situation du pôle urbain "Hadjr El Mengoub" à Guelma qui compte près de 5400 unités de logement location-vente "AADL", et 490 unités LPA, cette réunion a été consacrée au taux d'avancement des travaux relatifs aux équipements nécessaires pour ce pôle urbain, a

ajouté la même source.

La directrice de l'Urbanisme de la wilaya Guelma a présenté lors de cette réunion une fiche technique sur ce pôle urbain, ouvrant par la suite les discussions autour du raccordement du pôle aux différents réseaux (électricité, gaz, AEP, assainissement).

Dans ce cadre, le ministre a donné des instructions pour le lancement des travaux d'aménagement des écoles primaire et secondaire au niveau du pôle urbain.

PARC DES GRANDS VENTS D'ALGER

Un cahier des charges pour réaliser une éolienne de 5 KW

Une équipe du Centre de Recherche dans le domaine des Energies Renouvelables en Algérie a été chargée de définir un cahier des charges pour la réalisation d'une éolienne d'une puissance de 5 KW destinée à l'autoconsommation, en introduisant le coût estimatif, au niveau du Parc des grands vents à Alger, a indiqué, jeudi dans un communiqué, le ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion de travail, coprésidée par le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, Yacine Walid. Tenue lundi dernier, cette réunion s'est tenue en présence des représentants de la wilaya d'Alger et des chercheurs du CDER, chargés de l'opération de diagnostic et d'étude de réhabilitation des éoliennes et du champs PV installés au niveau du Parc des grands vents. Organisée au siège du ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, la réunion a été consacrée au suivi de la visite d'inspection effectuée en mars dernier au Parc des grands vents, Situé à l'ouest d'Alger.

Ainsi, les ministres ont invité l'équipe de du CDER à présenter un rapport de diagnostic exhaustif des équipements installés au niveau dudit site et à lister toutes les pièces nécessaires pour le fonctionnement des éoliennes et du champ PV, ainsi que le calcul des coûts. La même équipe a été également chargée de "définir un cahier des charges pour la réalisation d'une éolienne d'une puissance de 5 KW destinée à l'autoconsommation, en introduisant le coût estimatif".

De son côté, M. Walid a indiqué que le bâtiment qui abrite l'accélérateur de startup avec ses Datacenter, placé au niveau du Parc des grands vents, sera alimenté en partie par l'électricité d'origine renouvelable afin d'entamer le processus de sa certification.

Les deux ministres ont assuré leur "soutien et accompagnement" aux chercheurs du CDER afin de surmonter "tous les obstacles" notamment administratifs (autorisation d'exploitation de la caméra thermique infrarouge sur les panneaux photovoltaïques) et techniques (indisponibilité de produits de fabrication (colle spécifique aux pales d'éoliennes) et d'arriver, ainsi, aux résultats escomptés.

Covid-19 : Avis favorable du CFCM pour la vaccination pendant le Ramadan Abonnés



A l'approche du début du Ramadan, mardi 13 avril, le président du Conseil français du culte musulman et les imams de la Grande Mosquée de Paris ont cherché à rassurer les musulmans quant à la possibilité de se faire vacciner contre le Covid-19, même pendant ce mois de jeûne. « Allah n'a pas fait descendre une maladie sans qu'il ait également fait descendre son remède », énonce un hadith. « Dieu veut pour vous la facilité. Il ne veut pas pour vous la difficulté », lit-on dans la deuxième sourate du Coran (verset 184). C'est notamment à l'appui de ces deux citations que le recteur de la Grande Mosquée de Paris (GMP) Chems-Eddine Hafiz et le président du Conseil français du culte musulman (CFCM) Mohammed Moussaoui ont défendu, dans des textes parus respectivement le 29 et le 31 mars, les vaccins contre le Covid-19. Alors que le Ramadan doit avoir lieu en France entre le 13 avril et le

13 mai et que les musulmans sont invités, pendant toute cette période, à jeûner de l'aube jusqu'au coucher du soleil, Mohammed Moussaoui rappelle, dans une tribune publiée sur le site SaphirNews mercredi 31 mars, que « l'injection intramusculaire ou même intraveineuse n'invalide pas le jeûne ». Il précise toutefois que si le médecin estime qu'il faut éviter le jeûne du jour de l'injection, « son avis doit être respecté et suivi ». Même conclusion dans l'avis religieux rendu par la commission des imams de la GMP, daté du 29 mars : « Le principe islamique est clair puisqu'il est établi que le vaccin administré par injection intramusculaire n'annule pas le jeûne. »

Les vaccins « fortement encouragés par l'islam »

« L'islam accorde une grande importance au caractère sacré et à la sécurité de la vie humaine », rappelle par ailleurs Chems-Eddine

Hafiz dans ce même texte, avant d'ajouter que par conséquent, les vaccins sont « fortement encouragés par l'islam ». Il explique que puisque les laboratoires Pfizer, AstraZeneca et Moderna ont assuré que leur traitement ne contient pas de gélatine de porc, la commission des imams de la GMP considère – sans toutefois pouvoir vérifier cette assertion – qu'il n'y a « aucun risque particulier ».

Quant à Mohammed Moussaoui, il assure qu'un médicament n'est pas un produit de consommation au même titre qu'une viande ou une boisson et que, pour la plupart des savants musulmans, « il n'est pas concerné par la question halal/haram (licite/illicite, NDLR) ». « Conscient que l'éventuelle instrumentalisation de la religion par des anti-vaccins n'est malheureusement pas exclue », le président du CFCM entend « inciter tous ceux qui peuvent se vacciner à le faire ».

P.P

COVID-19

Plus de 2.9 millions de morts dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 2.917.316 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi par des médias à partir de sources officielles samedi à 10H00 GMT. Plus de 134.648.510 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni. Sur la journée de vendredi, 13.924 nouveaux décès et 769.876 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans

sont le Brésil avec 3.693 nouveaux morts, les Etats-Unis (931) et le Mexique (874). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 561.074 décès pour 31.085.251 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 348.718 morts et 13.373.174 cas, le Mexique avec 207.020 morts (2.272.064 cas), l'Inde avec 168.436 morts (13.205.926 cas), et le Royaume-Uni avec 127.040 morts (4.365.461 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 259 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (238), la Bosnie (222), le Monténégro (216) et la Bulgarie (204). L'Europe totalisait samedi à 10H00 GMT 992.995 décès pour 46.016.590 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 823.259 décès (26.008.344 cas), les Etats-Unis et le Canada

584.315 décès (32.127.378 cas), l'Asie 282.857 décès (19.244.871 cas), le Moyen-Orient 117.693 décès (6.879.123 cas), l'Afrique 115.192 décès (4.332.511 cas), et l'Océanie 1.005 décès (39.696 cas). Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées. Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectée. Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les bureaux auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En raison de corrections apportées par les autorités ou de publications tardives des données, les chiffres d'augmentation sur 24h peuvent ne pas correspondre exactement à ceux publiés la veille.

Covid-19, faut-il s'inquiéter de la pollution aux particules fines ?



Les épisodes de pollution de l'air inquiètent les spécialistes alors que l'épidémie de coronavirus se poursuit. Les particules fines favorisent les complications respiratoires, et donc les formes graves du Covid-19.

Avec le retour des beaux jours froids et des vents de sable du Sahara, la France connaît ces derniers jours des épisodes locaux de pollutions aux particules fines. Celles-ci peuvent être d'origine naturelle ou bien liées à des activités humaines, comme le chauffage et les transports. Or, dès novembre 2020, une étude suisse menée par l'Université de Genève et l'École polytechnique fédérale de Zurich montrait que « les fortes concentrations de particules fines de moins de 2,5 micromètres peuvent moduler, voire amplifier, les vagues de contamination » au coronavirus.

Une aggravation des problèmes respiratoires

Attention, l'étude se contente d'observer une corrélation entre la hausse des cas graves de Covid-19 et la pollution de l'air. Elle ne conclut pas sur un éventuel transport du virus par ces particules, même si les auteurs rappellent que les nuages de sable du Sahara sont déjà connus pour transporter des spores de champignons responsables d'infections humaines.

Plus que des infections, la pollution aux particules fines serait surtout responsable de complications, admettent les spécialistes. Des personnes déjà fragiles peuvent connaître une forme plus grave de Covid-19, avec des problèmes respiratoires accentués.

En octobre 2020, une équipe internationale avait déjà estimé que 15 % des décès du coronavirus dans le monde pouvaient être imputés à la pollution de l'air. Et en Europe, les particules fines, qui aggravent l'asthme, inflammations pulmonaires et autres problèmes de bronches, auraient contribué à 19 % des morts du Covid-19, selon leur étude publiée dans Cardiovascular Research.

Le rôle des masques

Les masques contre le virus ne protègent-ils donc pas de ces pollutions de l'air ? Rappelons déjà que les masques chirurgicaux servent essentiellement à protéger les autres de vos émissions. Si tout le monde les portait correctement, ces masques permettraient de limiter la quantité de virus dégagée dans l'air, et donc les contaminations. Ils protègent également partiellement les porteurs, dans le sens où les plus grosses gouttelettes, qui sont potentiellement plus chargées en virus, sont arrêtées. Les masques chirurgicaux ne filtrent toutefois les particules qu'au-dessus d'une taille moyenne de 3 micromètres. Les particules fines de 2,5 micromètres, les « PM 2.5 » de la pollution de l'air, passent donc à travers. Elles sont par contre bloquées par les masques dits « FFP », qui arrêtent les aérosols de plus de 0,6 micromètre. Mais ce type de masques est à réserver plutôt au personnel soignant, plus à risque et mieux à même de porter ces équipements plus contraignants.

P.P

Diminuer son empreinte écologique : comment faire ?

La prise en compte de l'écologie et du respect environnemental dans le cadre des activités industrielles, commerciales ou économiques est un fait majeur de nos sociétés contemporaines. Mais aujourd'hui à l'heure où chaque entreprise souhaite recruter des talents mais aussi à l'heure où chaque consommateur est devenu conscient de la portée de son empreinte écologique, il est difficile par un comportement dénué de sagesse de faire fi du respect de l'environnement. Aujourd'hui, les entreprises sont en première ligne pour mettre en application et respecter les nouvelles normes, et pour veiller à cela, de nombreux indicateurs ont été mis en œuvre pour mesurer l'impact de l'activité de ces entreprises sur l'environnement. On peut ainsi citer le PIB vert ou encore l'indicateur de bien-être économique durable (IBED). Mais il est vrai que de nos jours, une notion retient davantage notre attention : celle d'empreinte écologique. Qu'entendons-nous véritablement par ce terme et quel rôle jouent les entreprises dans ce cadre ?

L'empreinte écologique, en quelques mots ?

Cette notion a été développée dans les années 90, par deux professeurs émérites de l'université de Vancouver, William Rees et Mathis Wackernagel. Leur objectif était de mettre en place un indica-



teur capable de mesurer la surface productive nécessaire à une population, une entreprise ou une société toute entière, pour répondre à une consommation de ressources (nourriture, chauffage, habitat...) et à des besoins d'absorption de déchets. Elle reflète le degré d'utilisation de la nature par l'homme à des fins de production et de consommation matérielle. De façon plus simple, l'empreinte écologique traduit la mesure de la surface productive nécessaire à un individu, une société ou une population, ainsi que les déchets générés, pour produire les ressources nécessaires.

Quel est le rôle des entreprises ?

Il est dès lors indéniable que les entreprises jouent un rôle majeur dans la régulation de cet indice environnemental. Une entreprise produit des richesses, mais également des déchets. Le rôle de l'empreinte écologique est de déterminer le moment où cette production de richesses agit de façon trop importante sur l'environnement et peut même faire l'objet de conséquences néfastes (pollution accrue, production trop importante de déchets). Les entreprises ont donc tout intérêt à se pencher sérieusement sur leurs productions de déchets et sur les ressources consommées lors de leurs processus de production. La prise en compte de l'environne-

ment dans les activités industrielles, économiques et commerciales n'est plus considérée une lubie n'intéressant que les personnes isolées. C'est aujourd'hui une véritable volonté sociétale et gouvernementale que de veiller en permanence à la santé de notre environnement et pour cela, d'encourager tous les agents économiques à prendre leurs responsabilités, voire à sanctionner ceux qui ne respecteraient pas sérieusement cet engagement.

Entrepreneurs Comment réduire votre empreinte écologique ?

Quelles sont les solutions possibles que les entreprises peuvent

mettre en œuvre pour réguler et réduire leur empreinte écologique ? Tout d'abord, un dicton populaire veut que « ce sont les petites gouttes d'eau qui font les océans ». Un adage largement vérifiable dans le domaine environnemental. Prenons l'exemple d'une célèbre marque de dentifrice qui, pour réduire sa production de déchets, a seulement retiré de son tube le petit opercule gris qui ferme traditionnellement le tube. Cette entreprise a clairement constaté une réduction drastique de ses déchets, en plus d'économies sur les coûts de production non négligeables. La réflexion majeure que les entreprises devraient avoir est bien celle-ci : qu'est-ce que je peux mettre en œuvre pour réduire ma production de déchets, mon empreinte écologique, et par là même me permettre une réduction de mes coûts de production ? Les solutions sont nombreuses et des efforts doivent être réalisés par les professionnels pour œuvrer à la réduction de leur empreinte écologique. Réduire la production de déchets, réfléchir à des modes de production plus économes en énergie et plus respectueux de l'environnement... Voilà quelle pourrait être la ligne directrice poursuivie par les entreprises pour jouer pleinement leur rôle d'agent économique respectueux de l'environnement et pleinement engagé dans une démarche de sauvegarde et de préservation.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA DE BISKRA N.I.F : 001307019001165 Rue Ahmed Ouamano Biskra AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°01/DL/2021

Conformément aux dispositions de l'article 65, du décret présidentiel N°15/247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics. La Direction du Logement de la Wilaya de Biskra, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à d'appel d'offres national ouvert avec exigence de Capacités minimales N° 01/DL/2020 pour La Viabilisation Tertiaires de 80 Logements inaccessibles type F4, Publié aux quotidiens nationaux **AL-AZH** et **Le Monde ADM** ainsi que **BOMOP**, qu'après l'évaluation finale des offres les travaux sont attribués provisoirement comme suit :

Désignation des Travaux	ETP	N.I.F	Note Offre Techn	Montant (Dz)	Délai	Critère d'Evaluation
La Viabilisation Tertiaires de 80 logements inaccessibles type F4	NAKA Tahar	177051500180190	51.00	73.746.026,47	06 mois	meilleures offres

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires contestant ces propositions, peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Biskra dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale ou **BOMOP**, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE T POPULAIRE

WILAYA DE Bida

Daira de Bida

Commune de Bida

Direction des finances et affaires économiques

Bureau des marchés public

N 253 /2021

Le président de l'assemblée populaire

communale de Bida

A MONSIEUR /

Le directeur de l'établissement public à caractère industriel et commercial « chargé de la collecte des ordures ménagères de la Wilaya de Bida **MITIDJA NADHAF** »

Cité 1^{er} mai rue des Martyres ouledyaich Bida

Objet:/ mise en demeure n°01

L'entreprise de Wilaya chargée de la collecte des ordures ménagères et assimilés ,est tenue de renforcer ses moyens humains et matériels en terme d'enlèvement des déchets ménagers ,et ce, dans un délai de vingt quatre (24) heures ,à compter de la 1^{ère} parution de cette dernière dans les quotidiens nationaux, conformément au marché à commandes n 04 en date du 05/01/2020 ,visée par le contrôleur financier en date du 01/10/2019 sous le n 1684.

faute de quoi, il sera procédé à l'application de la réglementation en vigueur .

COVID-19/ CHINE

La partie continentale ne signale aucun nouveau cas transmis localement

Aucun nouveau cas confirmé de COVID-19 transmis localement n'a été enregistré vendredi sur la partie continentale de la Chine, a déclaré samedi la Commission nationale de la santé. Quatorze nouveaux cas importés ont été signalés vendredi, dont quatre à Shanghai, deux au Fujian, un à Pékin, un au Shanxi, un au Liaoning, un au Zhejiang, un au Shandong, un au Hubei, un au Yunnan et un au Shaanxi, a noté la commission dans son rapport quotidien. Aucun cas suspect ou nouveau décès lié à la maladie n'a été enregistré vendredi, selon la commission. Vendredi, dix patients atteints du COVID-19 sont sortis de l'hôpital après

leur rétablissement, indique le rapport. Selon le bilan établi vendredi en fin de journée, un total de 5.411 cas importés avaient été signalés sur la partie continentale. Parmi eux, 5.212 étaient sortis de l'hôpital après leur guérison, et 199 restent hospitalisés. Aucun décès n'a été signalé parmi les cas importés. Vendredi également, le nombre total de cas confirmés de COVID-19 sur la partie continentale était de 90.400. Parmi eux, 283 restaient hospitalisés, dont trois dans un état grave. Au total, 85.481 patients avaient quitté l'hôpital après leur rétablissement, et 4.636 étaient morts de la maladie sur la partie continentale. Un total de onze nouveaux cas asymptomatiques ont été rapportés vendredi, tous importés de l'étranger. Le même jour, trois cas asymptomatiques ont été reclassés comme cas confirmé. Un total de 285 cas asymptomatiques étaient sous observation médicale vendredi. Vendredi en fin de journée, 11.563 cas confirmés de COVID-19, dont 207 décès, avaient été signalés dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, 49 cas dans la RAS de Macao et 1.054 cas, dont dix décès, à Taiwan. Au total, 11.186 patients du COVID-19 à Hong Kong, 48 à Macao et 1.018 à Taiwan sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement.

Le Brésil est en passe de récolter des quantités record de soja, de maïs et autres céréales grâce à l'augmentation de ses surfaces de culture et à l'explosion de la demande, notamment de la Chine. Le premier producteur mondial de soja et troisième producteur mondial de maïs a connu un démarrage lent en raison de la sécheresse qui a sévi dans les Etats clés de la ceinture céréalière, mais enregistre une récolte exceptionnelle grâce à des conditions climatiques optimales depuis. "La récolte de céréales au Brésil se poursuit à un rythme record, avec une croissance de 16,8 millions de tonnes, soit +6,5 % par rapport à la dernière récolte", a indiqué la Compagnie nationale d'approvisionnement agricole (Conab) dans sa dernière mise à jour.

Le Brésil enregistre une récolte céréalière exceptionnelle

Le Brésil est en passe de récolter des quantités record de soja, de maïs et autres céréales grâce à l'augmentation de ses surfaces de culture et à l'explosion de la demande, notamment de la Chine. Le premier producteur mondial de soja et troisième producteur mondial de maïs a connu un démarrage lent en raison de la sécheresse qui a sévi dans les Etats clés de la ceinture céréalière, mais enregistre une récolte exceptionnelle grâce à des conditions climatiques optimales depuis. "La récolte de céréales au Brésil se poursuit à un rythme record, avec une croissance de 16,8 millions de tonnes, soit +6,5 % par rapport à la dernière récolte", a indiqué la Compagnie nationale d'approvisionnement agricole (Conab) dans sa dernière mise à jour.

COVID-19/TUNISIE

Les récentes mesures pourraient être revues (Mechichi)

Le chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi a déclaré, vendredi, que les mesures strictes prises face à la situation sanitaire délicate, pourraient être revues, d'autant plus que le président de la République a appelé à la révision des horaires du couvre-feu. Dans une déclaration de presse, au cours d'un déplacement dans le gouvernorat de Gabès, il a assuré que le gouvernement se penchera sur cette question. En marge de la cérémonie marquant la célébration de la Fête des Martyrs, le président tunisien, Kais Saïed avait évoqué, plus tôt dans la journée, les mesures annoncées la veille portant, notamment, sur le couvre-feu durant le mois de Ramadhan. Il a appelé à la

nécessité de prendre en considération les propositions du comité scientifique ainsi que les aspects relatifs à la situation économique et sociale dans le pays. Le chef de l'Etat a, également, souligné la nécessité de déterminer toutes les considérations à prendre en compte et de prévoir les mesures nécessaires avec la possibilité de les revoir selon l'évolution de la situation dans les régions. L'instance nationale de lutte contre le coronavirus a annoncé, mercredi de nouvelles mesures pour la période du 9 au 30 avril en cours, dont notamment, le rétablissement du couvre-feu à partir de 19h00 jusqu'à 05h00 sur toutes les régions.

K.L

NUCLÉAIRE

L'Iran met en service de nouvelles cascades de centrifugeuses

L'Iran a annoncé samedi la mise en service de nouvelles cascades de centrifugeuses modernisées permettant d'enrichir plus rapidement l'uranium et dont l'utilisation lui est interdite aux termes de l'accord sur le nucléaire iranien de 2015. Le président Hassan Rohani a inauguré officiellement une ligne de 164 centrifugeuses dites IR-6 et une autre de 30 IR-5, installées dans le complexe nucléaire de Natanz (centre de l'Iran), à l'occasion d'une cérémonie en visioconférence retransmise par la télévision d'Etat. La télévision d'Etat n'a pas diffusé d'image de ces cascades, mais des ingénieurs en blouse blanche intervenant

en duplex ont indiqué, après en avoir reçu l'ordre de M. Rohani, que celles-ci avaient commencé à être alimentées en uranium gazeux.

Ces annonces interviennent alors que des discussions ont lieu à Vienne entre la République islamique et les autres Etats parties à l'accord de 2015 (Allemagne, Chine, France, Grande-Bretagne et Russie) sur la façon de réintégrer les Etats-Unis au sein de ce pacte conclu dans la capitale autrichienne.

Cet accord est moribond depuis que les Etats-Unis en sont sortis unilatéralement en 2018, rétablissant une avalanche de sanctions économiques et financières

contre l'Iran. En riposte, Téhéran a commencé à s'affranchir de ses engagements à partir de mai 2019, et le rythme s'est accéléré ces derniers mois. Les centrifugeuses IR-5 et IR-6 permettent d'enrichir de l'uranium plus vite et en quantité plus abondante que les centrifugeuses "de première génération" IR-1, les seules que l'accord de Vienne autorise l'Iran à utiliser.

M. Rohani a répété à l'occasion de cette cérémonie organisée pour la "Journée nationale de la technologie nucléaire" que le programme nucléaire de son pays était purement "pacifique".

SONDAGE

Covid-19/ La plupart des Canadiens disent craindre d'attraper le virus

Deux tiers des Canadiens se disent inquiets à la perspective de contracter le COVID-19, soit quatre points de plus par rapport au mois de mars, selon un sondage publié vendredi par l'institut canadien Angus Reid. Parallèlement, quatre personnes sur cinq s'inquiètent pour un membre de leur famille ou un ami, tandis qu'une personne sur trois dit que sa santé mentale est mauvaise ou terrible. Ce chiffre atteint la moitié chez les moins de 35 ans. Ce sondage, mené du 5 au 8 avril, reflète la frustration croissante des Canadiens qui avaient espéré que ces mois de printemps marqueraient la fin de l'épidémie de nouveau coronavirus, mais qui sont au contraire confrontés à une menace croissante due à la propagation rapide des variants du virus dans le pays. Jusqu'à présent, les variants semblent l'emporter, leur virulence dépassant toute réduction de la propagation résultant de la campagne de vaccination du Canada. En date de vendredi après-midi, le pays a signalé 7.982 nouveaux cas d'infection, portant le cumul à 1.044.016, dont 23.249 décès, a rapporté la chaîne CTV. Selon l'Agence de la santé publique du Canada, on a enregistré chaque jour la semaine dernière une moyenne de plus de 6.800 nouveaux cas et de 30 décès. Environ 48% des sondés affirment que les autorités locales doivent imposer des restrictions plus strictes pour endiguer la hausse des infections, tandis que 28% ne sont pas d'accord et que 24% disent que les autorités ont trouvé le bon équilibre.

INDE

Cinq personnes tuées en marge d'élections locales

Cinq personnes ont été tuées samedi dans l'Etat indien du Bengale Occidental lors de nouveaux heurts en marge d'élections locales, dont quatre par des membres des forces de sécurité "en légitime défense", selon des responsables. Cette région de l'est du pays est de longue date confrontée aux violences politiques, ayant provoqué la mort de milliers de personnes ces dernières décennies, et l'actuelle campagne électorale ne fait pas exception, avec des affrontements meurtriers entre les partis politiques rivaux. Le dernier incident s'est produit dans le département de Coochbehar, à 700 km au nord de Calcutta, où plus de 400 personnes ont encerclé des soldats chargés de protéger un bureau de vote. "Les troupes paramilitaires ont ouvert le feu en état de légitime défense après avoir été pris à partie par plus de 400 personnes" a expliqué un responsable de la Commission électorale locale. "Ils ont encerclé les soldats et tenté de leur arracher leurs armes. Quatre personnes ont été tuées dans la fusillade", a-t-on précisé de même source. Lors d'un meeting à Siliguri, dans le nord de l'Etat, le Premier ministre Narendra Modi a accusé la ministre en chef du Bengale Occidental, Mamata Banerjee "et ses sbires (d'avoir) provoqué les forces paramilitaires". Dans le même Etat, un homme a été tué samedi lors d'un affrontement entre des supporters du parti de Mme Banerjee, le All India Trinamool Congress, et du parti de M. Modi, le Bharatiya Janata Party (BJP), selon la police. "La victime est un sympathisant du BJP", a précisé le chef de la police locale, Dilip Ghosh, "trois personnes ont également été blessées durant l'affrontement et admises à l'hôpital".

Le Sénégal et l'Espagne vont mettre en place une politique de "migration circulaire" entre les deux pays

Le Sénégal et l'Espagne vont mettre en place une politique de "migration circulaire" en vue de mieux gérer les flux migratoires, a annoncé vendredi le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez à Dakar. En visite officielle à Dakar, Pedro Sanchez a signé avec les autorités sénégalaises un mémorandum d'entente pour encourager la migration circulaire.

"L'Espagne veut impulser et ordonner les flux migratoires en suivant les canaux légaux", a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse avec le président sénégalais Macky Sall.

Selon Pedro Sanchez, la migra-

tion circulaire sera un "tournant" dans la coopération entre les deux pays en matière de migration. "La déclaration que nous avons signée avec le Sénégal aujourd'hui, en matière d'émigration clandestine et le mémorandum d'entente sur la gestion des flux migratoires sont pour encourager la migration circulaire et développer le cadre institutionnel pour mieux gérer les flux migratoires en mettant l'accent sur les plus vulnérables, les femmes, les enfants et les personnes handicapées", a expliqué le Premier ministre espagnol. Il a plaidé pour une émigration régulière qui sera bénéfique pour les deux pays,

rappelant que la politique migratoire de l'Espagne est basée sur la dimension préventive et le retour. De son côté, le président Sall a indiqué que l'action du Sénégal est de consolider la présence de plus de 70.000 sénégalais en Espagne. "Nous voulons organiser des départs saisonniers. L'Espagne a des besoins de main-d'œuvre. Cette main d'œuvre peut être organisée, j'ai déjà mis en place un task force pour sélectionner sur la base du cahier de charges des jeunes volontaires et candidats pour aller pour une période et après la saison revenir", a précisé Macky Sall.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FAF

Une liste déposée dans les délais réglementaires

Une seule liste de candidatures a été déposée dans le délais réglementaire pour le poste de président de la Fédération algérienne de football par le candidat Charaf-eddine Amara, en prévision de la prochaine Assemblée générale élective (AGE) de la FAF, prévue le 15 avril 2021, a annoncé samedi l'instance. "En prévision de la prochaine Assemblée générale élective (AGE) de la Fédération algérienne de football (FAF), prévue le 15 avril 2021, Mohamed Saad, secrétaire général de la fédération, a accusé réception, dans les délais réglementaires (vendredi 9 avril 2021 à 00 heures) d'une seule liste de candidatures pour le poste de président et de son bureau fédéral", indique un communiqué de la l'instance publié sur son site officiel. Agé de 56 ans, l'actuel président du CR Belouizdad devrait succéder à Kheireddine Zetchi qui a décidé de ne pas briguer un second mandat à la tête de la Fédération algérienne de football. A noter que la liste déposée par Charaf-eddine Amara compte 6 membres ou ex-membres du bureau fédéral sortant (Amar Bahloul, Larbi Oumamar, Mohamed Ghouti, Hakim Meddane, Mohamed Maouche et Rachid Gasmi) ainsi que d'autres déjà passés par là comme Yacine Benhamza (sous Mohamed Raouraoua) ou encore Mouldi Aissaoui, ex-président de la FAF. Il est entendu que les dossiers déposés dans les délais réglementaires seront examinés, à partir de ce samedi, par la Commission des candidatures, présidée par Abdelmadjid Yahy avant d'annoncer officiellement leur validation.

La liste complète

Pour le poste de Président de la FAF :
 - Charaf-eddine Amara (Président du CR Belouizdad).
 Pour les postes de membres du Bureau fédéral :
 - Mohamed Maouche (Représentant de la glorieuse équipe du FLN et membre de l'AG de la FAF).
 - Mouldi Aissaoui (Membre de l'AG, ex-président de la FAF et ancien ministre de la



jeunesse et des sports).
 - Rachid Gasmi (ex-membre du Bureau fédéral sortant et représentant de la JS Saoura).
 - Amar Bahloul (Président de la Ligue régionale de football d'Annaba).
 - Yacine Benhamza (Président de la Ligue régionale de football de Saïda).
 - Mohamed Ghouti (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Oum El-Bouaghi).
 - Naciba Laghouati (Représentante de la Ligue nationale de football féminin).
 - Bachir Mansouri (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Illizi).
 - Hakim Meddane (Représentant de la JSM Bejaia).
 - Rachid Oukali (Président de la Ligue de

football de la wilaya d'Alger).
 - Larbi Oumamar (Représentant de l'ASM Oran).
 - Djillali Touil (Président de la Ligue de football de la wilaya de Chlef).
 Pour les postes de membres suppléants du Bureau fédéral :
 - Slimane Yamani (Président de la Ligue de football de la wilaya de Béchar).
 - Fadila Chachoua (Présidente de la Ligue de football de la wilaya de Boumerdes).
 - Mohamed Douas (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Annaba).
 - Ahmed Kharchil (Président de la Ligue de football de la wilaya de Laghouat).
 - Baghdad Mebarki (Président de la Ligue de football de la wilaya de Naâma).

HAND-SUPERCOUPE D'AFRIQUE

ES SAHEL DE TUNISIE - ZAMALEK D'EGYPTE LE 20 MAI À AGADIR

Le match de la Supercoupe d'Afrique de handball, se jouera le 20 mai prochain à Agadir (Maroc) entre l'ES Sahel de Tunisie, tenant de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe 2019, et le Zamalek d'Egypte, vainqueur du championnat d'Afrique des clubs champions 2019, a indiqué la Confédération africaine

de handball (CAHB). Le vainqueur de la Supercoupe participera au Mondial des clubs qui se déroulera l'année prochaine en Arabie saoudite. L'Etoile du Sahel avait remporté la dernière édition de la coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe organisée en 2019 à Oujda au Maroc, en battant Al Ahly d'Egypte (28-24) alors que le Za-

malek a été sacré champion d'Afrique des clubs 2019, aux dépens de l'autre formation égyptienne, le Sporting d'Alexandrie (33-31) à Praia (Cap Vert). Le club tunisien compte une seule participation au Mondial des clubs, lors de l'édition de 2013 au Qatar et avait terminé à la quatrième place.

K.L

FOOT / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (4E JOURNÉE)
 L'ES Sétif sommée de réagir, la JSK en quête de confirmation

L'ES Sétif, dos au mur, n'aura plus droit à l'erreur lors de la réception des Nigériens d'Enyimba, dans l'objectif de relancer ses chances, alors que la JS Kabylie tentera de confirmer ses ambitions, dimanche à l'occasion de la 4e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football. Battue lors de la précédente journée à Aba par Enyimba (2-1), l'Entente, dernière du groupe A avec un point seulement, sera face au rendez-vous de la dernière chance pour se relancer dans la course à la qualification. Une victoire permettrait aux Sétifiens de décrocher leur premier succès dans cette phase de poules et surtout raviver leurs espoirs. Un éventuel faux-pas des joueurs de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki serait lourd de conséquences, alors que le club court derrière le seul trophée

qui manque à son riche palmarès. En vue de ce match crucial, le staff technique sétifien devrait bénéficier de nouveau des services de l'ailier Houssam-Eddine Ghacha et du milieu de terrain Messala Merbah. De son côté, la formation d'Enyimba tentera de revenir avec un bon résultat de Sétif et conforter du coup sa position de leader du groupe. Dans l'autre match de cette poule, les Sud-africains d'Orlando Pirates recevront les Libyens du Ahly Benghazi, avec la ferme intention de faire un grand pas vers les quarts de finale. Deuxième du groupe B avec 5 points, la JS Kabylie affrontera la RS Berkane tout en visant la victoire, dans ce qui sera un tournant important dans l'optique de valider son billet pour le prochain tour de l'épreuve. Toutefois, la préparation de cette rencontre a été perturbée par le mouve-

ment de grève enclenché mercredi par les coéquipiers de Walid Bencherifa, suite à l'engagement non tenu de la direction pour régulariser leur situation financière. Finalement, un accord a été trouvé entre la direction et les joueurs, ces derniers ayant repris le chemin des entraînements jeudi, après que la direction a "donné des garanties pour résoudre le problème des arrières de salaires dans les meilleurs délais", a indiqué la JSK dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Battu mercredi à domicile en championnat marocain par l'IR Tanger (1-2), la RS Berkane traverse une mauvaise passe depuis quelques semaines, ce qui a entraîné la démission de l'entraîneur Tarik Sektioui, remplacé par l'Hispano-Marocain Juan Pedro Benali.

L.M

Le point avant la 4e journée

Le point avant la 4e journée

Point du Groupe A de la Coupe de la Confédération africaine de football, avant la quatrième journée de la phase de poules, prévue dimanche :

Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Ahly Benghazi (Libye) =17h00
 =ES Sétif (Algérie) - Enyimba FC (Nigeria) =20h00=

Classement :	Pts	J
1). Enyimba FC	6	3
2). Orlando Pirates	5	3
3). Ahly Benghazi	4	3
4). ES Sétif	1	3

Déjà joués

Enyimba FC - Ahly Benghazi	2-1
ES Sétif - Orlando Pirates	0-0
Orlando Pirates - Enyimba FC	2-1
Ahly Benghazi - ES Sétif	1-0
Enyimba FC - ES Sétif	2-1
Ahly Benghazi - Orlando Pirates	0-0

Reste à jouer
 5e journée (21 avril)

Ahly Benghazi - Enyimba FC
 Orlando Pirates - ES Sétif

6e journée (28 avril)

Enyimba FC - Orlando Pirates
 ES Sétif - Ahly Benghazi

L.K

Foot / Coupe de la Confédération (Gr. B)

Le point avant la 4e journée

Point du groupe B de la Coupe de la Confédération de football, avant le déroulement de la 4e journée de la phase de poules, prévue dimanche :

Coton Sport (Cameroun) - NAPSA Stars (Zambie) =14h00=
 JS Kabylie (Algérie) - RS Berkane (Maroc) =20h00=

Classement :	Pts	J
1. Coton Sport	6	3
2. JS Kabylie	5	3
3. RS Berkane	4	3
4. NAPSA Stars	1	3

Déjà joués

JS Kabylie - Coton Sport	1-0
RS Berkane - NAPSA Stars	2-0
Coton Sport - RS Berkane	2-0
NAPSA Stars - JS Kabylie	2-2
NAPSA Stars - Coton Sport	0-1
RS Berkane - JS Kabylie	0-0

Reste à jouer

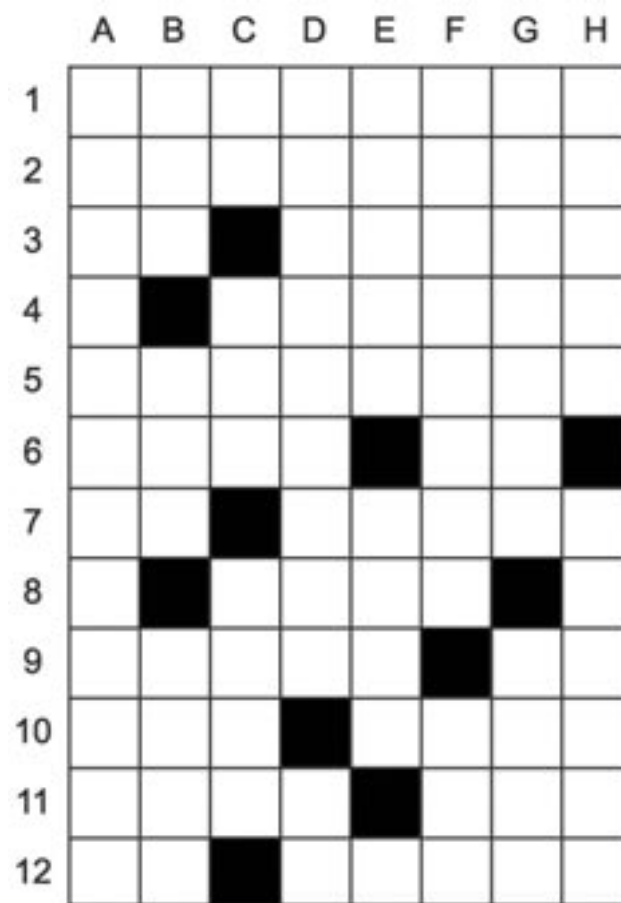
5e journée (21 avril)

NAPSA Stars - RS Berkane
 Coton Sport - JS Kabylie

6e journée (28 avril)

RS Berkane - Coton Sport
 JS Kabylie - NAPSA Stars

Mots croisés

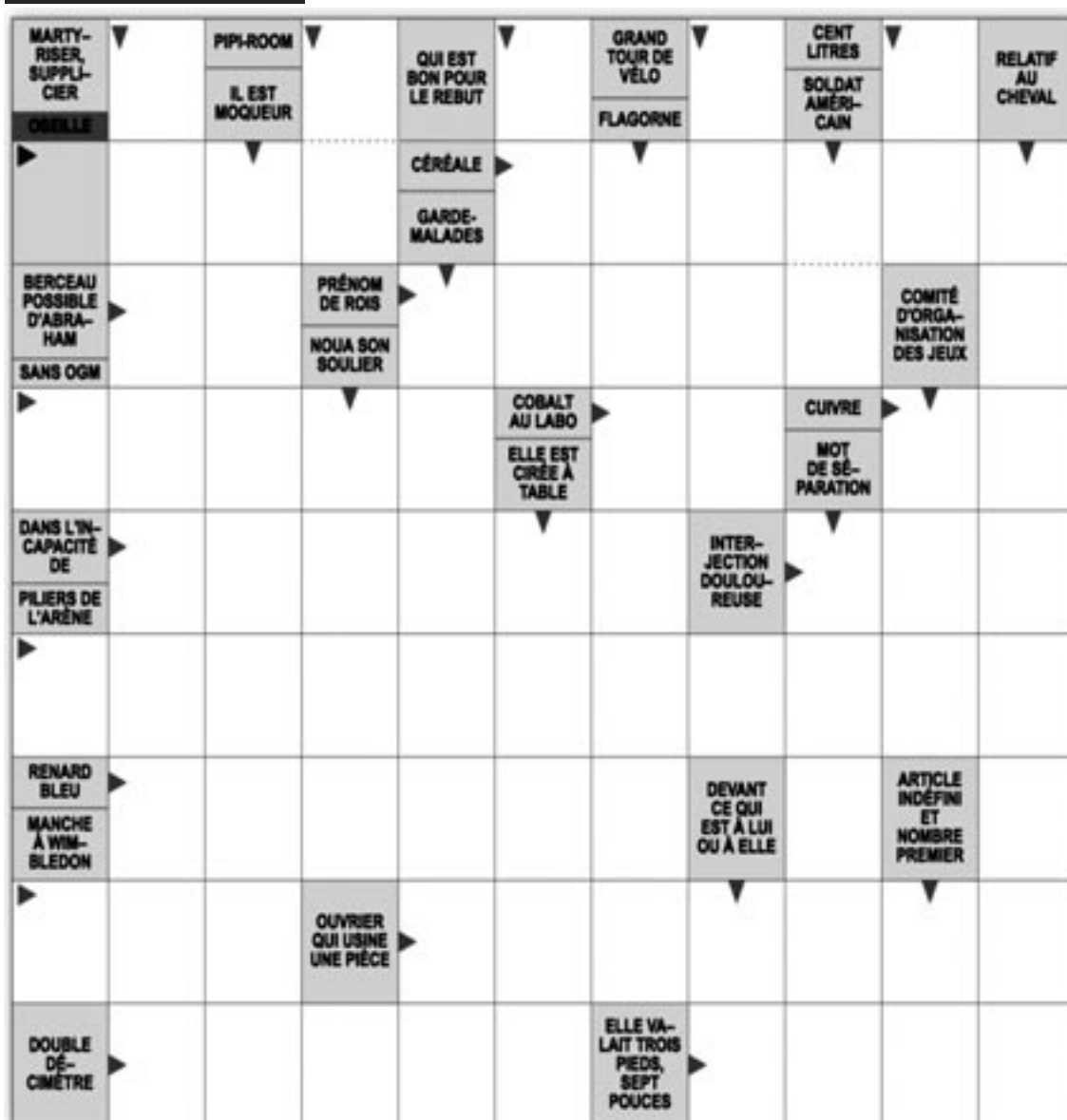


1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

R E D E C X E R T T E L B D C N
E E R R Q H P L I O L O E H I L
H C A B U R A L A G U V A T E I
C A F U E I N N N R A R E N T A
O L A L T E A O D N G U N A I R
R P L A S O C E T E Q E D A U I
C I B S C C B U R U L L T O N T
C B I N H T R U O O O L P N N T
A P A I E E E B S S D M E L I A

Mots fléchés



Solution sudoku

Le Monde

de l'administration
Quotidien National d'Information • www.lermondeadm.com



Tous les jours
dans les kiosques

CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
Direction des ressources en eau de la wilaya de BLIDA
N.I.F : 0905954993700

Intitulé de l'Opération : Réalisation du système d'alimentation en potable
des 10.000 logements à Saf Saf - Meflah

Objet des travaux : Réalisation et équipement électromécanique de trois
(03) forages y compris abris à Meflah Wilaya de Blida
en trois (03) lots.

Numéro de l'opération :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 07/S.M.R./DREW/2021

Le présent avis appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par la direction des ressources en eau de la Wilaya de BLIDA pour la Réalisation, équipement électromécanique de trois (03) y compris abris à Meflah Wilaya Blida en (03) lots. L'appel est ouvert aux entreprises disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelles dans la secteur hydrauliques, activité principale catégorie 4 et plus (code 34.303, et code 34-709), et ayant réalisé au minimum un projet dans le domaine de la réalisation et équipement des forages délivré par maître d'ouvrage public, la moyenne du chiffre d'affaire des trois dernières années : égale ou supérieur 20.000.000 DA.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Blida, site à 102 route de m'ahna Blida.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe anonyme et fermée (l'enveloppe extérieure contient double p's et deux offris : l'une technique et l'autre financière dont l'enveloppe extérieure ne portera que l'objet des travaux et la mention « A NE PAS OUVRIR » et déposées auprès de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Blida (SAM).

NB : les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, ils ne seront attributaire que d'un seul lot par entreprise.

Offre de candidature

- 1- La déclaration de capacités renseignée (signée, datée et cachetée).
- 2- La déclaration de probité renseignée (signée, datée et cachetée).
- 3- Les statuts pour les associés.
- 4- la copie du certificat de qualification et classification professionnelles activité principale en hydrauliques en cours de validité.
- 5- La liste des moyens humains visés par les services de la CNAS+ diplôme+ attestations de travail
- 6- La liste des moyens matériels requiers justifiés par des copies grises : les polices d'assurance - fiche de contrôle technique en cours de validité, et les factures d'achat pour les matériels non roulant
- 7- les attestations de bonne exécution des projets similaires, délivrées et signées par le maître d'ouvrage public.
- 8- Les déclarations financières des (03) dernières années visés par les services des impôts.
- 9- Délai et planning des travaux
- 10- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

2-Offre technique

- la déclaration de solvabilité renseignée (signée, datée et cachetée).
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager par l'entreprise

3-Contenu de l'offre Financière :

- la liste de soumission : documents renseignée, et signés et cachetée, selon le modèle joint au cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseignée, et signée et cachetée.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment renseignée, et signée et cachetée
- Décomposition des prix globale et forfaitaire dans le contenu de l'offre financière

Les soumissionnaires présenteront leur offre en deux exemplaires (original + copie) qui sera scindée en trois enveloppes (ENVVELOPE A) « dossier de candidature », (ENVVELOPE B) « offre technique » et (ENVVELOPE C) « offre financière » chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence de l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou technique ou financière selon le cas, les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/S.M.R./DREW/2021

La date de dépôt des offres est fixée pour le 18 ème jour du 08 h 00 à 12 h 00 à partir de la date de la présente parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou sur le DUMOT.

Le service contractant, s'il juge à propos, peut prolonger la date limite de dépôt des offres. A compter de ce jour, et obligation du service contractant, et des soumissionnaires précédemment réels par la date limite initialement arrêtée, seront régis par la date limite telle qu'elle a été reportée.

NB : En cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec un jour férié ou un Week End le dépôt des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres

Les dossiers incomplets et ne répondant pas aux conditions de cet appel d'offres et du cahier des charges seront purement et simplement écartés de l'analyse par la commission d'évaluation des offres conformément à l'article 25 du décret présidentiel N°13236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers conformément aux dispositions de l'article N° 70 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics des délégations de service public, qui se tiendra le jour correspondant à la date de dépôt des offres au siège de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de BLIDA et l'ouverture des plis se fera à 14 h 00

Mostaganem

ÉCHOUAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE SUR LA PLAGE "CHAAÏBIA"

Un bateau de pêche a échoué samedi sur la plage "Chaaïbia" (37 km à l'est de Mostaganem), a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de Pêche et des Ressources halieutiques. L'échouage du bateau polaire baptisé "Omar Ilaa" a été signalé lors d'une ronde quotidienne assurée par la direction des activités de la flottille de pêche en coordination avec le groupement territorial des Gardes-côtes, a indiqué le directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques, Hafid Zennari. Le bateau, de 20 mètres de long et 6 mètres de large, effectuait une sortie de pêche ordinaire avant de s'approcher de la plage Chaaïbia dans la commune de Benachdoulak. Ramadan, a-t-on précisé. Selon M. Zennari, aucune victime parmi l'équipage de 7 personnes (un patron pêcheur et 6 marins-pêcheurs) ou dégat matériel sur l'embarcation ne sont à déplorer. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de l'échouage de ce bateau, dont la date de construction remonte à 2005, selon la même source.

ANADE

LE SEUIL MINIMUM DES FONDS PROPRES POUR LES ÉTUDIANTS ET LES CHÔMEURS FIXÉ À 5 % (JO)

Le seuil minimum des fonds propres mobilisés pour les étudiants et les jeunes chômeurs, porteurs de projets dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), a été ramené à la baisse à 5 % du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 10 millions de dinars. Cette décision est entrée en vigueur, suite à la publication d'un décret exécutif au Journal officiel le 25/31 s'agit du décret exécutif, signé le 29 mars dernier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui modifie et complète les articles 3 et 11 du décret exécutif n° 03-240 du 6 septembre 2003 fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes. En outre, le nouveau texte a fixé également le montant des prêts non rémunérés pour les étudiants et les jeunes chômeurs, porteurs de projets, à 25 % du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à dix 10 millions de dinars.

FOOT/LIGUE DES CHAMPIONS: LE PROGRAMME DES QUARTS DE FINALE RETOUR

Programme des quarts de finale retour de la Ligue des champions qui seront disputés les mardi 13 avril et mercredi 14 avril.

Mardi 13 avril / 19h00 GMT

Chelsea (ENG) - Porto (POR)

Paris SG (FRA) - Bayern Munich (GER)

Mercredi 14 avril / 19h00 GMT

Dortmund (GER) - Manchester City (ENG)

Liverpool (ENG) - Real Madrid (ESP).

FOOTBALL/COUPE D'ANGLETERRE: LE PROGRAMME DES DEMI-FINALES

Programme des demi-finales de la Coupe d'Angleterre qui seront disputées les samedi 17 avril et dimanche 18 avril (heure GMT):

Samedi 17 avril

(16h30 GMT) Chelsea - Manchester City

Dimanche 18 avril

(17h30) Leicester - Southampton.

LES STRATÉGIES DE RELANCE POST-COVID DOIVENT REMÉDIER AUX DIFFICULTÉS DU MARCHÉ DE TRAVAIL (OIT)

Les mesures prises dans les différents pays pour sortir de la crise économique engendrée par le Covid-19 doivent être centrées sur l'humain et remédier aux difficultés auxquelles le monde du travail fait face auparavant, ainsi qu'aux conséquences de la pandémie, a indiqué Guy Ryder, directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT). M. Ryder s'exprimait devant le Comité du développement et du Comité monétaire et financier international (CMFI) qui se sont réunis à l'occasion des Réunions de printemps 2021 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), précise un communiqué de l'OIT. Mentionnant la forte augmentation de la pauvreté et des inégalités depuis le début de la pandémie, il a mis en garde les dirigeants contre le fait que sans un effort concerté et étendu en matière de politiques, il existait "un risque bien réel de voir la crise du Covid-19 laisser derrière elle des inégalités grandissantes et de l'insécurité sociale". Le directeur général de l'OIT a indiqué, dans ce sens, qu'une action multilatérale cohérente était essentielle afin d'assurer que la reprise économique et sociale soit tout autant centrée sur l'humain que les



conséquences de la pandémie, soulignant que la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, adoptée en 2019 à l'unanimité par les États Membres de l'Organisation, offrait une feuille de route valide au plan international pour aller vers des sociétés plus inclusives et plus résilientes. L'accélération de la mise en œuvre de cette feuille de route devrait constituer une priorité centrale en matière de politiques publiques et de coopération internationale", a-t-il affirmé. Dans sa déclaration écrite au Comité du développement, M. Ryder a soutenu que la réponse au Covid-19 devait donner la priorité à la création d'Amiante/Renault Trucks:

PLUS DE LA MOITIÉ DES PLAIGNANTS DÉBOUTÉS

Plus de la moitié des plaignants réclamant que leur soit reconnu un "préjudice d'amiante" découlant de leur travail sur un site amianté du constructeur Renault Trucks près de Lyon, ont été déboutés. Selon leur avocat. Le juge départiteur de ce dossier, l'un des plus importants de l'histoire des pseudohommes avec près de 1 200 cas, a condamné l'entreprise à verser des indemnités, allant de 200 à 10 000 euros, à 474 salariés - anciens et actuels. Il a débouté en revanche 665 plaignants et prononcé quatre in-

recevabilités. Une trentaine d'autres cas, pour lesquels les requérants sont décédés, le sont l'objet d'une reprise de procédure par leurs ayants droit en octobre. "Bien évidemment nous allons faire appel" pour ceux qui ont été déboutés ou ceux dont l'indemnisation est insuffisante, indique leur avocat, Me Cédric de Romanet, qui avait demandé 15 000 euros pour chacun. La grande majorité des plaignants sont des retraités ayant travaillé pour les constructeurs Berliet, RVI, Iveco et Renault Trucks qui se sont succédé

dans l'usine de Vénissieux, en banlieue lyonnaise, dont ils avaient obtenu en 2016 le classement "amiante" pour la période 1964-1996. L'avocat de l'entreprise Renault Trucks avait plaidé notamment que seuls deux secteurs de ce site industriel d'environ 79 hectares étaient exposés à l'amiante, un matériel concréteur. Le juge départiteur a suivi cette argumentation pour débouter une majorité de plaignants au motif qu'ils ne rapportaient pas la preuve de leur exposition.

La communauté algérienne établie à l'étranger

RÉAFFIRME SA DISPONIBILITÉ À SERVIR "PLUS QUE JAMAIS" LE PAYS

La communauté algérienne établie à l'étranger a réaffirmé par le biais du Collectif citoyen de la communauté algérienne établie à Lyon qui a organisé samedi une action citoyenne, sa disponibilité à servir "plus que jamais" l'Algérie pour relever les "lourds défis" auxquels elle fait face. Les membres de la communauté algérienne établie à Lyon ont réaffirmé leur "disponibilité" et leur "mobilisation" pour "servir plus que jamais l'Algérie et afin de permettre à la communauté algérienne établie à l'étranger de se sentir appuyée politiquement et ses membres, citoyens à part entière au même titre que ceux qui vivent à l'intérieur du pays". Expliquant que cette action citoyenne a été

organisée pour que le rôle de la communauté algérienne établie à l'étranger soit "plus visible, plus structuré et mieux organisé", le collectif a ajouté que cette rencontre visait aussi le "renforcement des liens avec le pays d'origine l'Algérie, et de la coordination avec la société civile algérienne dans toute sa composante et tendances". Les participants à cette action citoyenne ont réaffirmé, par la même occasion, leur "engagement à participer au processus démocratique et au développement de l'Algérie pour relever les lourds défis auxquels fait face notre pays, et pour contraindre toutes les manœuvres politiciennes et tentatives de division de nos rangs". Expriment sa conviction que "l'Algérie

nouvelle a besoin de la contribution et la participation de tous ses fils pour se construire dans la paix, la fraternité, la stabilité, la dignité, la sécurité et la concorde", le collectif a souligné le rôle et la contribution de la communauté algérienne établie à l'étranger dans "le développement socio-économique, la transformation et le redressement de l'Algérie nouvelle". Par ailleurs, la communauté algérienne établie à Lyon a indiqué qu'elle participerait aux élections législatives du 12 juin, et qu'elle apporterait sa contribution dans la sensibilisation des citoyens pour une "participation massive".

UNE CONFÉRENCE SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DURABLE ET INNOVANTE LUNDI ET MARDI PROCHAINS

Le ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables organise, lundi et mardi prochains, en collaboration avec le Programme des Nations-Unies pour le Développement en Algérie (PNUD), une conférence sur la transition énergétique durable et innovante, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre des journées de l'innovation du PNUD, sera intitulé "Innovation Days 2021: vers une transition énergétique durable et innovante" et aura lieu au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rahal, précise le communiqué. Il réunira plusieurs acteurs, notamment, des représentants de différents départements ministériels, du secteur économique public et

privé, d'agences nationales spécialisées, telles que l'Agence nationale de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), de la société civile, du secteur de la recherche et de l'innovation, comme le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), du Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergie (CRTSE) et du Centre de recherche en biotechnologie (CRBT), ainsi que des clubs scientifiques. Le PNUD apportera, par ailleurs, une expertise internationale pour exposer des expériences et bonnes pratiques internationales en la matière, explique le communiqué. La conférence s'articulera autour du thème central de la transition énergétique et plus particulièrement sur la stratégie du gouver-

nement d'ici 2030, relative au programme national de développement des énergies renouvelables correspondant, ainsi que les conditions nécessaires à leurs accélérations, leurs rôles dans la relance et la diversification économique et enfin l'émergence d'un tissu d'entreprises et la création d'emplois "verts", dans le cadre du développement économique et social du pays. La recherche et l'innovation auront, bien évidemment un rôle prépondérant à jouer dans la dynamisation et le développement à grande échelle de ces nouvelles filières, l'objectif étant de positionner l'Algérie comme un acteur majeur dans le marché mondial des énergies renouvelables", souligne la même source.